

● FAMILLE PRODUCTIVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

A l'ordre du jour de la réunion du gouvernement

(P5)



● FORUM ÉCONOMIQUE
ALGÉRO-BRÉSILIEN

Vers des
partenariats
mutuellement
avantageux

(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

L'OPEP+ maintient le cap malgré la chute des plateformes et la faiblesse des prix

La tendance du marché pétrolier mondial continue de s'inquiéter face à la baisse persistante des prix et à la diminution du nombre de plateformes de forage, notamment aux États-Unis. Lors de la réunion de l'OPEP+, le groupe a réaffirmé sa volonté d'"avancer à toute vitesse" dans sa stratégie de production, malgré un contexte marqué par des prix du pétrole sous pression et des indicateurs inquiétants sur l'offre, les prix du pétrole restent faibles, voire en baisse, avec le Brent à environ 64,11 dollars le baril et le West Texas Intermediate à près de 61 dollars, selon les indices boursier d'hier.

(Lire en Page 3)



● POUR SON DÉVELOPPEMENT

L'Afrique
peut mobiliser
1.430 mds
USD par an

(P3)

● PÊCHE AU THON EN ALGÉRIE

Un secteur stratégique à la croisée
des chemins pour l'économie nationale

(P4)

● PLUS DE 50 000 ENFANTS TUÉS OU BLESSÉS

La sauvagerie sioniste bat
les records à Ghaza

(P12)

Le Hamas conclut un accord avec l'émissaire américain Witkoff pour un cessez-le-feu permanent à Gaza



Le mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé, hier, être parvenu à un accord avec l'émissaire américain pour le Proche-Orient, Steve Witkoff, sur un cadre général visant à parvenir à un cessez-le-feu permanent dans la Bande de Gaza. « Nous sommes parvenus à un accord sur un cadre général avec Witkoff qui garantit un cessez-le-feu permanent, un retrait total des forces d'occupation israéliennes de Gaza et l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire », a déclaré le Hamas dans un communiqué. L'accord prévoit également « la création d'un comité de professionnels chargé de gérer les affaires de Gaza une fois le cessez-le-feu instauré », a déclaré le Hamas.

Selon les termes de l'accord, le Hamas a déclaré qu'il libérerait 10 captifs israéliens vivants et les dépouilles de plusieurs autres en échange d'un nombre de prisonniers palestiniens convenu mutuellement et garanti par des médiateurs.

À Paris, une « fontaine de sang » pour dénoncer la guerre à Gaza



Plusieurs ONG ont mené mercredi une action symbolique à Paris, où ils ont coloré en rouge l'eau d'une fontaine pour dire « stop au bain de sang » dans la bande de Gaza assiégée par Israël et dénoncer la « lenteur de la France » à agir, ont rapporté des médias français. « Stop au bain de sang », « Macron doit enfin agir » : une poignée de militants se sont donné rendez-vous en début de matinée à la fontaine des Innocents, dans la capitale française, où ils ont déversé plusieurs litres de colorant alimentaire rouge sur les marches du bassin et brandi des pancartes appelant les autorités à l'action face au désastre humanitaire à Gaza, précise Paris Match qui publie une série de photos illustrant la scène.

Cette opération organisée par Greenpeace France, Oxfam France, Amnesty International France, Médecins du Monde et Ekō vise à « dénoncer la lenteur d'action de la France face à l'urgence humanitaire absolue dans laquelle se trouve la population de Gaza », selon un communiqué, rapporte le même média.

« Les personnes à Gaza ont besoin de tout, c'est une question de survie », a rappelé Clémence Lagouardat, qui a coordonné la réponse humanitaire d'Oxfam à Gaza pendant cinq mois, dénonçant la « prolongation du blocage avec rien qui n'entre dans la bande de Gaza depuis bientôt presque trois mois », précise le même média.

« Il y a un génocide en cours et l'inaction politique devient une sorte de complicité de ce génocide. On ne peut pas dire qu'on ne savait pas, on ne peut pas dire qu'on ne voit pas ce qui se passe, on ne peut pas dire qu'on n'est pas au courant de l'ampleur des massacres [...], des risques engendrés par le blocus humanitaire face à des centaines de milliers de personnes qui peuvent mourir du jour au lendemain », a dénoncé Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France cité par le média français.

ASEAN, pays du Golfe et Chine veulent renforcer l'intégration éco, la connectivité et l'innovation

Les pays d'Asie du Sud-Est, du Golfe et la Chine ont convenu de renforcer l'intégration économique, d'améliorer la connectivité et de se concentrer sur l'innovation et la transformation numérique lors de leur tout premier sommet trilatéral à Kuala Lumpur, selon un communiqué conjoint publié mercredi.

La Malaisie a accueilli mardi ce sommet dans sa capitale, réunissant des représentants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de la Chine.

Les trois parties se sont engagées à promouvoir le développement durable, le libre-échange et la coopération intersectorielle dans des domaines tels que l'économie numérique et verte, la technologie et la finance.

Elles ont également convenu de renforcer la connectivité par le biais du développement des infrastructures et d'une coopération accrue dans le cadre de l'Initiative chinoise des Nouvelles Routes de la Soie. Concernant l'énergie, le communiqué souligne la nécessité de transitions durables et inclusives, avec un accent mis sur l'innovation dans les technologies d'énergie propre.

Le texte indique également que les trois parties soutiennent la transformation numérique, l'innovation dans l'intelligence artificielle (IA), la fintech et les compétences numériques, ainsi que la coopération dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

Lors du sommet, la Chine a par ailleurs annoncé l'exemption de visa pour tous les pays du Golfe afin de faciliter davantage les échanges humains.

Les trois parties ont également condamné « toutes les attaques contre les civils » dans la bande de Gaza assiégée et appelé à un cessez-le-feu durable.

Elles ont exhorté à permettre « l'accès le plus efficace possible à l'aide humanitaire » à Gaza et ont salué l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, qui appelle à des « modalités précises et des actions concrètes » pour mettre fin « dans les plus brefs délais » à la présence illégale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés.



Lavrov : la France est en guerre contre la Russie

Lors d'une conférence de presse avec le chef de la diplomatie turque Hakan Fidan, Sergueï Lavrov a accusé la France, qui soutient Kiev, d'être en guerre contre la Russie. Il a critiqué les déclarations européennes sur la portée des frappes ukrainiennes et qualifié les frappes de représailles russes sur l'Ukraine de « naturelles ». Les déclarations du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, selon lesquelles la France n'est pas en guerre contre la Russie sont fausses, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue turc, Hakan Fidan. Il a précisé que la France est en guerre contre la Russie « car ses missiles à longue portée sont utilisés par le régime nazi de Kiev pour effectuer des frappes sur le territoire de la Fédération de Russie », ajoutant qu'« il s'agit principalement de frappes contre des cibles civiles ».

La Diplomatie française accuse la Russie de bloquer toute avancée vers un règlement du conflit en Ukraine et se range du côté du président américain Donald Trump, visiblement exaspéré par l'attitude de son homologue russe Vladimir Poutine.

Christophe Lemoine, porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a réagi ce mercredi aux déclarations récentes du président américain, qui accusait Moscou de « jouer avec le feu ». Lors de son point presse hebdomadaire, Lemoine a affirmé : « Nous partageons l'indignation du président Trump ».

Alors que Donald Trump envisage de nouvelles sanctions contre la Russie, notamment dans le secteur bancaire ou à travers des mesures secondaires visant les partenaires commerciaux de Moscou, Paris affiche un front uni avec Washington. Le porte-parole a souligné l'importance de la coordination transatlantique, assurant que « nous avons un dialogue constant avec les Ukrainiens, nous avons un dialogue avec les Américains sur le sujet ».

Élection présidentielle en Pologne : Washington met en garde Bruxelles sur de possibles ingérences



Des membres du Congrès américain accusent les autorités polonaises de tenter d'influencer le scrutin présidentiel. Ils soupçonnent également un financement illégal étranger et appellent l'Union européenne à agir pour préserver l'intégrité démocratique du scrutin. Alors que la Pologne se prépare pour le second tour de son élection présidentielle, prévu le 1er juin 2025, des voix s'élèvent au-delà de l'Atlantique. Dans une lettre adressée à Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, un groupe de membres du Congrès américain, dirigé par Brian Mast, président républicain du comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, alerte sur des évolutions préoccupantes dans le pays. « Nous exprimons notre profonde inquiétude face aux récents développements signalés en Pologne, susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de ses processus démocratiques, à l'approche du second tour de l'élection présidentielle prévu le 1er juin 2025 », indiquent-ils. Les députés alertent sur des soupçons croissants : d'après eux, le gouvernement polonais et plusieurs institutions locales accorderaient un soutien à Rafal Trzaskowski, maire de Varsovie et candidat du parti au pouvoir, la Coalition civique. Ils évoquent aussi de possibles financements illégaux liés à des organisations proches du milliardaire américain George Soros. « Ces développements soulèvent également des questions cruciales quant à l'intégrité des institutions démocratiques de la Pologne, ainsi que sur le rôle de l'Union européenne dans la garantie d'élections libres. Afin de répondre à ces préoccupations, nous vous prions respectueusement de bien vouloir charger vos services d'organiser une réunion d'information », précisent-ils encore.

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

L'OPEP+ maintient le cap malgré la chute des plateformes et la faiblesse des prix

La tendance du marché pétrolier mondial continue de s'inquiéter face à la baisse persistante des prix et à la diminution du nombre de plateformes de forage, notamment aux États-Unis.

Lors de la réunion de l'OPEP+, le groupe a réaffirmé sa volonté d'"avancer à toute vitesse" dans sa stratégie de production, malgré un contexte marqué par des prix du pétrole sous pression et des indicateurs inquiétants sur l'offre, les prix du pétrole restent faibles, voire en baisse, avec le Brent à environ 64,11 dollars le baril et le West Texas Intermediate à près de 61 dollars, selon les indices boursier d'hier. Le nombre de plateformes de forage pétrolier dans le monde connaît une chute vertigineuse. Aux États-Unis, le principal producteur mondial, le nombre de plateformes actives a diminué de 10 en une semaine, portant le total à seulement 465, le niveau le plus bas depuis novembre 2021, selon les analystes de JP Morgan. Ce recul est imputable à

la faiblesse des prix, qui pèsent sur la rentabilité des exploitants et limitent leurs investissements. Au Nigeria, au Canada ou en OPEP, cette réduction de l'activité d'exploration et de production traduit une tendance globale à la prudence, voire à la suspension de projets importants. La baisse des investissements dans le forage a des implications directes : une possible réduction de l'offre à moyen terme, mais aussi une fragilisation du secteur qui peine à atteindre ses seuils de rentabilité.

L'OPEP+ MAINTIENT LE CAP : UNE PRODUCTION EN AUGMENTATION

Malgré ces signaux faibles, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses alliés, regroupés dans l'OPEP+, entendent poursuivre leur stratégie d'augmentation progressive de leur production. Selon des sources anonymes citées par Reuters, le groupe prévoit d'accélérer l'augmentation de ses quotas pour juillet 2025, confirmant sa décision de sortir du gel de la production instauré durant la crise sanitaire. Lors de la 191e session de la Conférence de l'OPEP tenue hier, les ministres de l'Énergie des 12 États membres ont évalué la situation à moyen terme, mais

ont aussi insisté sur le fait que leurs décisions ne sont pas dictées par les fluctuations du marché, mais par une analyse approfondie de l'offre et de la demande.

En d'autres termes, le groupe continue de privilégier une gestion équilibrée des niveaux de production plutôt que de réagir aux prix, souvent volatile.

Le ministre algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab, a participé à ces travaux par visioconférence, exprimant l'engagement de l'Algérie à suivre la ligne définie par l'OPEP+. Il a rappelé que l'Algérie a respecté jusqu'ici ses quotas et souhaite continuer à jouer un rôle constructif dans la stabilisation des marchés mondiaux.

LA DEMANDE AFFAIBLIE ET LA STABILITÉ EN QUESTION

Les prix du pétrole restent faibles, voire en légère baisse, avec le Brent à environ 64,11 dollars le baril et le West Texas Intermediate à près de 61 dollars. Les investisseurs s'interrogent sur la capacité du marché à retrouver ses niveaux d'avant-crise, car la demande reste fragile, notamment dans un contexte géopolitique instable, avec des tensions au Moyen-Orient ou en Eurasie. Une des raisons



majeures de cette faiblesse réside dans la baisse du nombre de plateformes américaines. La réduction d'activité, liée à la baisse des prix, limite la croissance de l'offre, mais elle fragilise aussi l'industrie pétrolière dans son ensemble, compliquant la reprise économique et alimentant les inquiétudes quant à la stabilité du marché dans les prochains mois.

LA POSITION DE L'ALGÉRIE : UN ACTEUR ENGAGÉ

L'Algérie se distingue dans cet environnement en maintenant une position équilibrée et volontariste. Lors de la réunion,

Mohamed Arkab a souligné la contribution de son pays dans la gestion collective de l'offre : l'Algérie a respecté ses engagements, et continue d'appuyer une approche coordonnée pour éviter une chute prolongée des prix.

En outre, l'Algérie reste particulièrement attentive à ses propres enjeux.

La production nationale, qui dépend aussi des capacités de ses infrastructures, doit évoluer pour s'adapter à ces mutations du marché mondial. L'objectif est de faire en sorte que la filière reste viable, tout en participant à l'effort collectif de stabilisation.

Ammar Zitouni

POUR SON DÉVELOPPEMENT

L'Afrique peut mobiliser 1.430 mds USD par an

L'Afrique dispose de ressources intérieures pouvant lui permettre de mobiliser 1.430 milliards de dollars (mds USD) par an pour accélérer sa croissance et construire des économies plus résilientes, ont souligné à Abidjan (Côte d'Ivoire), des experts de la Banque africaine de développement (BAD). Dans un rapport portant sur les performances et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique, présenté à l'occasion des Assemblées annuelles de la BAD, organisées du 26 au 30 mai courant, ces experts, cités par l'APS, ont mis en avant les capacités dont dispose les pays africains pour atteindre les objectifs de développement durables (ODD) et construire des économies solides.

«Des politiques adéquates et bien ordonnées pourraient aider l'Afrique à mobiliser 1.430 mds USD de ressources intérieures supplémentaires par an, provenant de sources de recettes fiscales et non fiscales, et d'une réduction des fuites de capitaux à l'étranger», ont relevé des économistes de la BAD, dans cette étude élaborée sous forme à la fois de diagnostic du système fiscal et financier des pays africains et de feuille de route au profit des responsables africains en charge des questions financières. Ce montant mobilisable

est supérieur au déficit de financement annuel auquel est confronté l'Afrique et estimé à 1.300 mds USD, ont soutenu les experts de la BAD, assurant que cette mobilisation financière requiert des réformes «importantes» qui devront permettre d'exploiter les vastes ressources du continent, en améliorant notamment l'application des réglementations existantes et en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale grâce à la technologie numérique.

Il est préconisé également d'élargir la base de revenus, de réduire les fuites de ressources, la formalisation du secteur informel dynamique, l'approfondissement des marchés financiers nationaux, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et donner à la diaspora la possibilité d'exploiter son pouvoir de transformation.

De plus, l'Afrique est appelée aussi à réduire les flux financiers illicites et s'attaquer au transfert international des bénéfices, ce qui va permettre de conserver ces capitaux pour combler le déficit de financement.

Pour s'attaquer aux fuites de ressources financières, les experts de la BAD ont insisté sur l'importance des investissements dans les systèmes d'information et des données et dans les dispositifs de suivi du contrôle et d'évaluation des sorties de

devises, afin d'améliorer la transparence et la redevabilité envers les États africains.

La mobilisation en faveur de la préservation des ressources financières africaines est «impérative», selon le document de la BAD, en raison de la baisse des flux d'aides publiques au développement vers l'Afrique.

Ces flux ont diminué de manière constante entre 2021 et 2023 et cette tendance devrait se poursuivre, malgré l'importance du soutien international dans le financement du développement du continent, ont tenu à souligner les auteurs de cette étude.

En termes de capacités et de potentiel, le rapport de la BAD a mis en avant la grande diversité de ressources dont dispose le continent et qui offrent les conditions nécessaires à une transformation «rapide» du continent : L'Afrique abrite 30% des réserves minérales totales du monde, plus de 65% des terres arables non cultivées, plus de 624 millions d'hectares de forêts et certains des plus longs fleuves du monde. La jeunesse de sa population est l'un de ses principaux atouts, plus de 60% de sa population est âgé de moins de 25 ans et, selon les projections, le continent pourrait abriter un quart de la population mondiale en 2050, a-t-on encore relevé dans le rapport.

Youssef B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Appel à l'intensification des investissements environnementaux pour créer une valeur ajoutée durable

Les intervenants lors d'une journée d'information organisée, hier, par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ont appelé à l'intensification des investissements dans les secteurs verts, notamment le recyclage et le traitement des eaux usées, étant à même d'apporter une valeur ajoutée durable.

Les intervenants à cette rencontre, organisée au profit des opérateurs économiques des secteurs public et privé, ont mis l'accent sur l'importance d'orienter les capitaux vers les secteurs verts, étant à la fois des activités amies de l'environnement et des domaines d'investissement économiquement prometteurs.

Dans ce cadre, le directeur général de la CACI, Chakib Smail Kouidri considère que "les investissements environnementaux constituent l'un des principaux leviers permettant de construire une économie moderne, diversifiée et durable, car conciliant exigences de développement économique et impérative protection de l'environnement".

L'Algérie dispose, dans ce domaine, de ressources naturelles importantes à exploiter de manière "efficace", à l'instar des énergies solaire et éolienne, outre les capacités de recyclage et de valorisation des déchets, a-t-il ajouté.

Pour concilier promotion de l'investissement et exigences de la préservation de l'environnement, M. Kouidri a insisté sur l'impérative conjugaison des efforts de tous les acteurs du tissu économique et juridique pour unifier les vues et échanger les expériences et les expertises.

Pour sa part, Mme Samia Moualfi, membre du jury de la CACI et ancienne ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables a appelé à l'exploitation des facilitations introduites par la nouvelle loi sur l'investissement en vue de concevoir des projets verts valorisant les potentialités disponibles dans le pays, ajoutant que les déchets représentent désormais une richesse et une véritable ressource économique à même de créer une valeur ajoutée et de l'emploi. Lors de cette journée d'information, les opérateurs économiques ont évoqué la nécessité de s'orienter vers un investissement environnemental, en définissant les opportunités d'investissement offertes dans ce domaine, tout en proposant des solutions aux obstacles rencontrés en la matière.

PÊCHE AU THON EN ALGÉRIE

Un secteur stratégique à la croisée des chemins pour l'économie nationale

L'Algérie, avec ses 1600 km de côtes, possède un territoire maritime d'une importance capitale pour le développement de la filière de la pêche au thon, un secteur porteur d'opportunités économiques majeures.

Le lancement officiel, ce mardi à Alger, de la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2025 marque un pas crucial dans la stratégie nationale visant à renforcer cette filière, au service de la croissance économique et de l'emploi. Lors de cet événement, les ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et des Transports, Saïd Sayoud, ont inauguré deux nouveaux thoniers construits localement, témoignant de l'engagement de l'Algérie dans le développement de ses capacités maritimes. Ces deux navires, baptisés "Zmalet El Emir Abdelkader" et

"Chahid Abane Ramdane", font partie des 39 navires de la flotte nationale dédiée à la pêche au thon. Avec une longueur de 42 mètres, ils sont les plus grands au niveau national, avec une capacité de charge respective de 420 et 430 tonnes, et un taux d'intégration locale surpassant 75%. Construits par des entreprises algériennes, ces navires illustrent la volonté de valoriser le savoir-faire local dans l'industrie maritime. Le premier, construit par la société "CMR NAVAL", dispose de moteurs puissants de 2200 CV, tandis que le second, réalisé par "ADAM Construction Bateaux", bénéficie de moteurs de 2800 CV. La mise en service de ces thoniers, équipés pour la haute mer, traduit une étape décisive dans le renforcement des moyens de la flotte algérienne. Notamment, leur présence va augmenter les capacités de la pêche en haute mer, permettant à l'Algérie de mieux exploiter ses ressources stratégiques.

UN QUOTA NATIONAL DE PLUS DE 2000 TONNES

Le ministre Cherfa a souligné lors de la cérémonie que ces deux navires, qui participeront à la campagne 2025 aux côtés de 37 autres, contribueront à une production totale nationale de plus de 2000 tonnes de thon

rouge. Un quota fixé dans le cadre de la réglementation internationale et destiné à assurer une exploitation durable des ressources halieutiques.

Quant à la wilaya de Boumerdès, son quota total est fixé à 54 tonnes, dans le cadre de cette campagne qui a été officiellement lancée il y a deux jours et se poursuivra jusqu'au 1er juillet. La participation régulière de Boumerdès, qui en est à sa quatrième année consécutive d'engagement dans cette campagne, témoigne de l'importance stratégique de cette région pour la filière.

DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION : UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Au-delà de la capture, l'Algérie souhaite aller plus loin dans la filière en développant l'industrie de transformation. La mise en conserve du thon et ses dérivés constitue une étape clé pour apporter une valeur ajoutée à la filière, dynamiser l'économie nationale et créer de nouveaux emplois.

Le gouvernement met l'accent sur l'intensification des investissements dans ce secteur, avec pour objectif de réaliser un bond qualitatif. La modernisation des unités de transformation, la création de nouveaux ports spéciali-



sés, et le développement des réseaux d'exportation sont autant d'actions envisagées pour faire de l'Algérie un hub régional de la mise en conserve et de la valorisation du thon.

CRÉER DES EMPLOIS ET RENFORCER LA FILIÈRE LOCALE

Le développement de cette filière offre aussi une opportunité de création d'emplois, notamment dans les zones côtières où le secteur de la pêche et la transformation peuvent absorber une main-d'œuvre importante. La relance de la

filière pourrait ainsi contribuer à réduire le chômage dans ces régions, tout en favorisant une croissance inclusive.

Par ailleurs, en renforçant la flotte algérienne avec des navires modernes et en poussant la filière de transformation locale, l'Algérie ambitionne d'améliorer sa rentabilité et de réduire sa dépendance aux importations de produits de la pêche transformés. La mise en valeur de ses ressources halieutiques, notamment le thon rouge, est vue comme un levier majeur pour cette politique.

Hamza B.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BRÉSILIEN

Vers des partenariats mutuellement avantageux



Les participants au Forum d'affaires algéro-brésilien ont souligné la nécessité d'exploiter de manière optimale les opportunités disponibles de partenariats constructifs et durables, fondés sur le principe du « gagnant-gagnant ». Cet événement économique a été organisé par l'Agence brésilienne de promotion des exportations et des investissements (APEX Brasil), le ministère brésilien des Affaires étrangères et l'ambassade du Brésil en Algérie, en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Le forum a réuni des représentants de plusieurs départements ministériels et institutions économiques, ainsi que des opérateurs économiques des deux pays, avec pour objectif de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du commerce et de l'investissement.

PROMOUVOIR DES FORMULES DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RENTABLES

Dans ce cadre, Rabah Fassi, directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a appelé les opérateurs algériens et brésiliens à œuvrer ensemble pour identifier des formules adaptées à la mise en place de partenariats économiques rentables et durables, susceptibles de générer de la richesse et de l'emploi, conformément à la volonté des deux chefs d'État.

Il a également mis en avant plusieurs secteurs propices à une dynamique renforcée des relations économiques, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie mécanique, les équi-

pements électroménagers et électroniques, la santé, la médecine vétérinaire, les matériaux de construction et le transport, autant de domaines susceptibles d'accroître le volume des échanges commerciaux.

Pour sa part, le président du CREA, Kamel Moula, a souligné que la participation de plus de 24 opérateurs économiques brésiliens témoigne de l'intérêt croissant pour le marché algérien et d'une volonté d'établir des relations productives allant au-delà des simples échanges de biens et de services. Il a notamment évoqué un projet d'implantation en Algérie d'une entreprise brésilienne de renom spécialisée dans la fabrication de camions.

L'ambassadeur du Brésil en Algérie, Marcos Vinício Pinta Gama, a quant à lui estimé que ce forum représente une opportunité majeure pour les opérateurs économiques afin d'élargir les horizons de partenariat, en particulier dans le secteur agricole. Il a rappelé que le Brésil figure parmi les principaux fournisseurs de l'Algérie en viande, soja, café et autres produits.

Il a également indiqué que la coopération pourrait s'étendre à des projets agricoles en Algérie, tirant parti de l'expertise brésilienne en matière de mécanisation, tout en développant des partenariats dans le domaine des machines et équipements. En contrepartie, le Brésil pourrait bénéficier de l'expérience algé-

rienne dans la production de dattes et d'huile d'olive.

L'ambassadeur a par ailleurs signalé l'existence de consultations entre opérateurs économiques en vue du lancement d'un projet de production de grues pour camions de marque brésilienne en Algérie, appelant à la mise en place de mécanismes juridiques appropriés pour sécuriser les investissements, notamment à travers des accords en cours de négociation. De son côté, Hadjer Ararbi, chargée de la direction des relations commerciales bilatérales au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Brésil a atteint 4,32 milliards de dollars en 2024, enregistrant une hausse de 13,68 % par rapport à 2023.

La directrice générale de l'investissement industriel et de la promotion des PME au ministère de l'Industrie a, quant à elle, présenté les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans les secteurs de l'industrie mécanique et de l'agroalimentaire. Elle a aussi exposé les réformes entreprises pour améliorer le climat des affaires, telles que la nouvelle loi sur l'investissement, la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que le cadre législatif régissant le foncier économique. Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI),

Chakeb Ismail Goudri, a mis en avant la proximité entre l'Algérie et le Brésil, les qualifiant de partenaires naturels pouvant collaborer efficacement pour accéder aux marchés africains. Il a également souligné la disposition de l'Algérie à accueillir des investissements brésiliens.

Les intervenants brésiliens ont mis en lumière leur expertise dans divers domaines : agriculture, industrie, aéronautique, services et technologies, dans le cadre de la recherche de partenariats prometteurs.

André Coelho Queiroz, directeur exécutif des relations commerciales à APEX Brasil, a qualifié l'Algérie de « partenaire stratégique » pour le Brésil en Afrique. Il a appelé à tirer parti de la dynamique économique que connaît l'Algérie pour intensifier les échanges entre les deux pays. À noter que le Brésil est le sixième partenaire commercial de l'Algérie et son 12e client, avec des importations s'élevant à 1,3 milliard de dollars.

Les principales exportations algériennes vers le Brésil comprennent des minéraux combustibles, du verre, du caoutchouc et des produits énergétiques.

En retour, le Brésil est le quatrième fournisseur de l'Algérie en viande, machines, équipements, café et textiles, pour une valeur de 3,01 milliards de dollars.

R.N.

PRÉPARATIFS DE LA 4^E ÉDITION DE L'IATF

L'Algérie se prépare à accueillir un rendez-vous économique continental d'envergure

À quatre mois de l'ouverture officielle, les préparatifs pour la 4^{ème} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) s'accroissent à Alger. Organisé du 4 au 10 septembre prochain, cet événement majeur de la diplomatie économique africaine revêt une importance stratégique pour l'Algérie, qui aspire à renforcer son rôle de locomotive du développement sur le continent. Ce lundi, la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a reçu une délégation de haut niveau composée de représentants de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la Commission de l'Union africaine et du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, marque une étape importante dans la coordination nécessaire pour assurer le succès de cette édition. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la foire "en partenariat avec les acteurs continentaux, afin de garantir la réussite de cet rendez-vous économique de grande envergure." La coordination avec ces partenaires vise à maximiser l'impact de cet événement, qui doit devenir un levier puissant pour stimuler le commerce intra-africain, encourager les investissements et renforcer les échanges économiques entre les pays membres. L'Algérie

affiche de fortes ambitions pour cette édition, qu'elle souhaite faire la plus grande depuis sa création en 2018. Son slogan, "Une passerelle vers de nouvelles opportunités", reflète l'objectif d'en faire une plateforme incontournable, en matière de participation, d'impact économique et de concrétisation d'accords de partenariat commercial et d'investissement. Les organisateurs espèrent rassembler plus de 2000 exposants issus de 140 pays et accueillir plus de 35 000 visiteurs professionnels. La foire est également anticipée comme une occasion de conclure des accords commerciaux et d'investissement d'une valeur estimée à plus de 44 milliards de dollars. Les secteurs clés abordés couvriront un large spectre allant de l'industrie automobile aux start-up, en passant par les services de la diaspora africaine.

FOCUS SUR L'AUTOMOBILE, LA DIASPORA ET L'ESPRIT START-UP

Plusieurs événements seront au cœur de cette édition, parmi lesquels le Salon africain de l'automobile, qui promet de faire rayonner la filière automobile du continent. La journée consacrée à la diaspora africaine sera également une plateforme pour explorer la contribution des compétences africaines au développement économique, culturel et scientifique du continent. La foire met également l'accent sur l'émergence de jeunes entrepreneurs et de start-

up innovantes. Un espace leur sera dédié pour présenter leurs projets, échanger avec des investisseurs et encourager l'esprit d'entreprise. La jeunesse, les étudiants et chercheurs seront également invités à prendre part à des ateliers et des rencontres pour nourrir la créativité et l'innovation.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS POUR STIMULER LA COOPÉRATION

Cette 4^e édition se distinguera par ses 11 segments d'activités répartis sur tous les domaines de la coopération africaine. Outre les exposants et les négociations commerciales, le programme comprendra des ateliers de formation, des démonstrations artistiques, des défilés de mode, des activités culinaires africaines, ainsi que des journées spéciales pour renforcer la coopération entre pays, secteur privé et secteur public.

L'objectif est clair : faire de l'IATF un véritable carrefour de rencontres, d'idées et d'investissements, où chaque acteur pourra inscrire ses ambitions dans un cadre concrètement porteur de projets et de partenariats durables.

LA PARTICIPATION ALGÉRIENNE, UN EXEMPLE D'ENGAGEMENT

L'engagement de l'Algérie dans cette initiative n'est pas nouveau. Lors des précédentes éditions, le pays s'est toujours distingué par un fort taux de participation, aussi bien en nombre

d'entreprises que dans la qualité de ses stands. Lors des éditions de Durban (Afrique du Sud) en 2021, puis au Caire (Egypte) en 2023, l'Algérie a remporté le prix du "Meilleur stand innovant", consolidant ainsi sa réputation de pays dynamique et attractif pour le commerce intra-africain. Depuis sa première participation en 2018, Alger a constamment renforcé sa présence, à la fois en termes de superficies d'exposition et d'engagement des entreprises. Cette dynamique a permis à l'Algérie de devenir l'un des actionnaires majeurs de l'Afreximbank, institution qui soutient la mise en œuvre de la ZLECAF et du commerce continental.

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR UNE CROISSANCE AFRICAINE

L'organisation de l'IATF 2023 constitue une étape importante dans la stratégie algérienne pour s'inscrire durablement dans le tissu économique africain. La participation active et l'implication dans cette foire sont perçues comme des moyens pour renforcer la coopération économique, attirer des investissements et faire connaître l'offre algérienne dans des

secteurs clés.

L'engagement de l'Algérie dans la zone de libre-échange et sa volonté de promouvoir le commerce interafricain lui permettent de jouer un rôle de leader dans la région. En bénéficiant de cette plateforme, le pays entend faire rayonner ses capacités industrielles, technologiques et commerciales à l'échelle du continent. L'IATF demeure la principale plateforme du continent pour stimuler le commerce et l'investissement. En tirant parti du marché unique africain de plus de 1,4 milliard d'habitants et d'un PIB dépassant 3 500 milliards de dollars, cette foire se présente comme une étape cruciale pour concrétiser les ambitions économiques de la zone de libre-échange.

La 4^{ème} édition de l'IATF promet d'être une vitrine fondamentale pour l'Afrique, avec l'Algérie comme hôte et moteur de cette dynamique. Les préparatifs en cours, salués par Afreximbank et ses partenaires, démontrent la détermination de l'Algérie à faire de cet événement un succès exceptionnel – un véritable catalyseur de croissance, de coopération et de développement pour toute la région.

Hamza B.

FAMILLE PRODUCTIVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE, ET LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

A l'ordre du jour de la réunion du gouvernement

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de communications relatives au programme de la famille productive, la formation professionnelle, la sécurité hydrique, la campagne de moisson-battage 2025 et le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi 28 mai 2025, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen du cadre réglementaire relatif aux conditions et modalités du bénéfice du programme de la famille productive, qui prévoit l'octroi d'aides au profit de certaines catégories, notamment les femmes rurales et les femmes au foyer, leur permettant d'exercer des activités génératrices de revenus et d'améliorer leur statut social et économique et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement indéfectible de Monsieur le Président de la République à maintenir le caractère social de l'Etat.

Le gouvernement a également entendu une communication sur la création de centres d'excellence de formation professionnelle, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche visant à offrir une formation professionnelle de qualité, permettant de répondre aux besoins du marché du travail et d'accompagner la dynamique de développement local et national que connaît le pays.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité hydrique impulsée par Monsieur le Président de la République, le gouvernement a entendu une communication sur la fabrication locale des membranes de stations de dessalement d'eau de mer, étant l'un des axes clés pour le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Algérie en matière de production des membranes, tout en optimisant les coûts et les délais d'approvisionnement.

Le gouvernement a, en outre, entendu une communication sur la campagne de moisson-battage 2025, qui a permis d'examiner les conditions de déroulement de cette opération au niveau des wilayas du Sud, et les moyens mobilisés par les Pouvoirs publics pour en assurer la réussite, ainsi que le suivi des préparatifs en cours pour le lancement de l'opération dans les autres wilayas du pays.

Enfin, et dans le cadre des efforts déployés pour le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux et la promotion des exportations, le gouvernement a entendu une communication sur la situation de la certification et de l'accréditation, ainsi que sur les perspectives de développement du cadre réglementaire et opérationnel y afférent de manière à permettre aux entreprises nationales d'améliorer leur compétitivité et de garantir la conformité de la qualité de leurs produits aux normes internationales".

R.N.

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DE L'ANNÉE 2025

Installation des responsables des instances et organes du Sénat

Le Conseil de la nation a tenu, hier, une séance plénière consacrée à l'installation des responsables de ses instances et organes, au titre du renouvellement par moitié pour l'année 2025. Présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, la séance a débuté par l'annonce de la création du groupe parlementaire du Front El-Moustakbal, avec à sa tête M. Issam Nechma. Il a été également procédé à l'annonce de la liste nominative des groupes parlementaires représentés au sein du Conseil. La présidence du groupe parlementaire du tiers présidentiel a été confiée à M. Saed Arous, tandis que celle du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) est revenue à M. Larbi Mouaz. Abderrahmane Guenchouba présidera le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), alors que M. Lazhar Bettahar sera à la tête du groupe parlementaire des indépendants. En outre, la composition des bureaux des neuf commissions permanentes du Conseil de la nation a été annoncée. A cet égard, M. Mohamed Rebah

présidera la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, et de l'organisation locale. La Commission des affaires économiques et financières sera présidée par M. Noureddine Tadj, tandis que M. Nour El Hadj assurera la présidence de la Commission de la défense nationale. Dans ce sillage, il a été également procédé à l'annonce des présidents des commissions suivantes: la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, M. Omar Dadi Aadoun, la Commission de l'agriculture et du développement rural, M. Lakhdar Moulay Saadoun, la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, M. Nabil Khouldia, la Commission de l'équipement et du développement local, M. Yahia Charef. Il s'agit également des présidents de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale, M. Habib Douagui, et de la Commission de la culture, de

l'information, de la jeunesse et du tourisme, M. Mohamed Boukrou. Par ailleurs, la liste nominative des vice-présidents du Conseil de la nation a été adoptée à l'unanimité, à savoir : MM. Rabah Beghali, Miloud Hanafi, Omar Khemayas, Mourad Lekhal et Abdelkrim Boughanem. S'exprimant à cette occasion, le président du Conseil de la nation a salué les efforts de l'ensemble des membres sortants, lesquels ont "accompli leur devoir avec abnégation, loyauté et sens des responsabilités", grâce à "la sagesse et à la culture de l'Etat dont ils ont fait preuve". Nasri a tenu aussi à saluer, de manière particulière, l'ancien président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, qui "n'a jamais cessé d'insister sur la nécessité de faire preuve de sagesse et de culture de l'Etat, et de placer l'intérêt général avant tout". Le président de la chambre haute du Parlement a souligné l'importance d'accorder une attention particulière à la question du contrôle de l'action gouvernementale, qu'il s'agisse des questions orales ou de suivi sur le terrain.

R.N.

REBIGUA DEPUIS MOSTAGANEM

Les SMA doivent rester une école de citoyenneté

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua, a souligné, avant-hier à Mostaganem, le rôle des Scouts musulmans algériens, qui "doivent rester une école de citoyenneté pour une jeunesse capable de relever les défis de l'époque et attachée à son identité nationale et culturelle."



Dans son discours à l'occasion de la célébration officielle de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA), organisée dans la wilaya de Mostaganem, en présence du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, du Commandant général des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire et du mouvement scout, M. Rebigua a souligné que "la fidélité des jeunes au message des martyrs ne peut être complète que par la continuité de l'action et le souci de faire des sacrifices de nos ancêtres des phares guidant la bataille de l'édification nationale". Il a ajouté que "le mouvement scout est, aujourd'hui, plus que jamais appelé à retrouver son rôle de premier plan dans l'éducation des générations à l'amour de la patrie, au service de la société et à la culture de l'engagement et de l'initiative. Le scoutisme a été hier une école de libération et doit rester,

aujourd'hui, une école de citoyenneté, formant une jeunesse consciente, disciplinée et créative, capable de relever les défis contemporains tout en restant solidement attachée à son identité nationale et culturelle". Le ministre a insisté sur le fait que "la responsabilité historique impose de valoriser le capital symbolique du scoutisme et de le réintégrer dans les politiques publiques éducatives et culturelles dans divers secteurs, en vue de créer des espaces interactifs de mémoire et de réaliser des projets durables au service de la patrie et de l'identité nationale". Il a également souligné "la nécessité de numériser les archives scouts et de les préserver dans des plateformes numériques accessibles aux chercheurs, historiens, éducateurs et au grand public, pour assurer la pérennité et la transmission de

ce héritage militant". De son côté, le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a rappelé que "le scoutisme algérien est historiquement associé à la révolution et à la lutte", soulignant que "l'officialisation de cette journée nationale par le Président de la République vise à ancrer ces valeurs qui rappellent les gloires du pays, les sacrifices des aïeux et le rôle de cette école dans l'éveil du sentiment de fierté nationale, notamment à travers l'éducation à l'esprit patriotique, à la lutte et à la fidélité aux anciens". Le Commandant général des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, a pour sa part souligné les progrès réalisés, ces dernières années, notamment en matière de modernisation institutionnelle, d'amélioration des performances, de numérisation et d'élargissement du réseau de

partenariats. Il a annoncé que les nouveaux programmes scouts seront lancés à l'ouverture de la prochaine saison scout. Ces programmes actualisés seront, selon lui, "plus modernes, attractifs pour les jeunes, intégrant des thèmes liés à l'innovation, aux technologies modernes et à la création de contenu utile". Lors de cette célébration, l'assistance s'est recueillie à la mémoire des martyrs, une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument commémoratif au cimetière des martyrs de la commune de Sidi Ali, et une convention de partenariat a été signée entre les Scouts musulmans algériens et l'Office national d'alphabétisation. Des lauréats des concours nationaux, ainsi que des anciens et cadres du mouvement scout, ont également été honorés.

GUELMA

La bataille de Mermoura a mis à mal la vanité et l'arrogance du colonialisme français

Un monument historique se dresse fièrement sur la cime rocheuse de la montagne de Mermoura, dans la wilaya de Guelma, aux côtés de l'épave d'un hélicoptère de l'armée française abattu par l'Armée de libération nationale (ALN) lors de la bataille qui s'est déroulée en cet endroit, le 28 mai 1958. Une bataille épique qui témoigne encore aujourd'hui du courage des combattants de l'ALN sommairement armés en comparaison avec les moyens énormes dont disposaient les forces coloniales, et qui raconte aux générations montantes une épopée héroïque qui a mis à mal la vanité de l'armée d'occupation et son arrogance. La bataille de Mermoura, qui tire son nom de cette montagne imposante située entre les communes de Hammam Debbagh et de Bouhamdane, est considérée comme l'un des affrontements les plus acharnés avec les forces armées coloniales durant la Guerre de libération nationale, déclare le directeur des Moudjahidine et des Ayants droit de la wilaya de Guelma, Hocine Zireg. Il a fait état, à ce propos, des "résultats significatifs obtenus par l'ALN, notamment la destruction en vol d'un hélicoptère transportant le colonel français Pierre Jeanpierre, dont la France coloniale était si fière, glorifiant ses victoires en Asie et en Afrique, en particulier lors de sa participation à la triple attaque

contre l'Egypte et à la guerre d'Indochine". M. Zireg a rappelé que la chute, au cours de la bataille, de plusieurs officiers français, dont le criminel Jeanpierre, surnommé "Soleil", lui qui s'était juré d'éliminer la Révolution dans la région, a "considérablement frustré les français et brisé leur arrogance, tout en remontant le moral des Moudjahidine qui avaient réalisé que l'aube de l'indépendance commençait à se profiler à l'horizon". Pour sa part, le Pr Dhaou El Makane Bouzabra, auteur du livre "La bataille de Djebel Mermoura ou la chute du boucher Jeanpierre", a indiqué à l'APS que cette bataille a donné à la guerre de libération nationale une résonance internationale après que les médias internationaux ont rapporté ses résultats, notamment la mort du colonel Jean Pierre, commandant le 1er régiment étranger de parachutistes. La bataille de Mermoura qui a duré deux jours, de l'aube du mercredi 28 mai à la nuit du jeudi 29 mai 1958, a donné un exemple éclatant de l'héroïsme et du courage des Moudjahidine, au vu des résultats obtenus à l'issue de cet affrontement inégal entre un bataillon de l'ALN et l'armée française composée de plusieurs unités appuyées par des forces spéciales de parachutistes et d'un imposant matériel de guerre. Les documents d'archives conservés au musée du Moudjahid de

Guelma comprennent des témoignages et des articles de presse de certains médias internationaux affirmant que la bataille de Mermoura fut une confrontation héroïque entre moins de 100 Moudjahidine de l'ALN équipés d'armes légères (mitraillettes et grenades) et 20.000 soldats français placés sous les ordres d'officiers supérieurs et appuyés par 40 avions, des véhicules blindés et des pièces d'artillerie de campagne. Les mêmes documents d'archives indiquent qu'au cours de la bataille de Djebel Mermoura, 50 Moudjahidine sont tombés en martyrs (en plus de combattants capturés) après avoir tué plus de 500 soldats français, dont 10 officiers et abattu 3 avions, dont celui du colonel Jeanpierre. Comme chaque année, la wilaya de Guelma commémore cet important événement historique, dont c'est le 67e anniversaire, avec le déplacement des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens sur le site de la bataille à Djebel Mermoura pour honorer la mémoire des Martyrs. La commémoration donne également lieu à l'organisation d'une exposition sur la grande esplanade où trône le monument commémorant cette bataille, tout près de l'épave de l'hélicoptère abattu par les Moudjahidine, il y a 67 ans.

ORAN

Une relation de complémentarité entre l'histoire et les archives

Les participants à un Colloque national sur l'histoire et les archives, organisé avant-hier à Oran, ont souligné que la relation entre l'histoire et les archives est une relation de complémentarité et de coopération mutuelle dans la construction et la préservation de la Mémoire des nations. Lors de ce Colloque national intitulé "Les archives, l'histoire et les nouvelles pratiques", organisé par le département des sciences de l'information et de la documentation de la Faculté des sciences humaines et islamiques de l'Université d'Oran 1, en collaboration avec l'Ecole doctorale en bibliothéconomie, les intervenants ont souligné que "le lien entre histoire et archives est étroit, les archives constituant la source principale d'information pour les historiens, leur permettant de construire une histoire précise et équitable". Dans ce contexte, le Recteur de l'Université d'Oran 1, M. Amine Abdelmalek, a indiqué que les archives sont la source principale sur laquelle s'appuie l'historien pour étudier et comprendre les événements historiques. Il a précisé que les archives regroupent une variété de documents et de matériaux originaux, tels que des lettres, des registres officiels, des correspondances, des photographies, entre autres, que l'historien utilise pour analyser une période historique donnée. De son côté, le président du Colloque, Dr Larbi Benhadjar Miloud, a affirmé que "la relation entre l'historien et l'archiviste est interdépendante : l'un ne peut travailler sans l'autre", soulignant que les deux font face à de nouveaux défis liés aux transformations et aux technologies numériques qui ont profondément modifié le monde. Quant à la coordinatrice du Colloque, Professeure Rokia Bahoussi, elle a qualifié cette relation de complémentaire, car l'archive constitue la source essentielle permettant à l'historien de collecter des informations sur les événements, les personnages et les périodes historiques étudiées. Elle a ajouté que l'historien interprète et analyse le contenu des archives pour comprendre le contexte des événements, expliquer les phénomènes historiques et en déduire les causes et les conséquences. Elle a également souligné que l'historien joue un rôle-clé dans la préservation des archives contre la détérioration ou la perte, en œuvrant à leur organisation et à leur classification afin de faciliter leur consultation et leur utilisation dans la recherche, ainsi que la vérification et l'authenticité des informations. Ce Colloque a été marqué par la présentation de plus de 50 interventions en présentiel, avec la participation de plus de 80 spécialistes de l'histoire et des archives, venus de 18 universités algériennes. Le programme comprenait notamment des conférences sur les thèmes suivants : "L'historien et l'archiviste : quelle relation ?", "Les fondements et les méthodes scientifiques dans le traitement des manuscrits d'archives en Algérie", "Les archives orales du point de vue de l'historien" et "Les archives et les pratiques archivistiques dans le dialogue entre histoire et mémoire", entre autres.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Renforcement de la coopération dans le domaine de la pêche maritime et de ses infrastructures

Le ministre mauritanien de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires, Ould Sidati Ahmed Louli, a exprimé, avant-hier à Tlemcen, la volonté de son pays de renforcer la coopération dans le domaine de la pêche maritime et de ses infrastructures.



Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite au port de "Sidi Youchaâ", dans la commune de "Dar Yaghmouracene", M. Ould Sidati a indiqué que "la Mauritanie est prête à renforcer sa coopération avec l'Algérie dans le domaine de la pêche,

ainsi que des infrastructures maritimes et portuaires, en application des orientations des deux chefs d'Etat. "Nous y travaillons activement et nous allons concrétiser cela prochainement à travers des projets bénéfiques aux deux pays et à nos peuples", a-t-il déclaré. Le ministre a ajouté que cette visite dans la wilaya de Tlemcen "constitue une opportunité pour constater l'évolution des infrastructures portuaires en Algérie", souli-

gnant avoir pu observer de près les importants acquis que recèle l'Algérie dans ce domaine.

Après avoir écouté une présentation détaillée sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Tlemcen, M. Ould Sidati a déclaré : "C'est une vision très claire qui reflète les avancées réalisées par l'Algérie dans l'exploitation de sa richesse halieutique".

La visite du ministre mauritanien, accompagné des autorités

locales et de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, a inclus l'inspection d'une halle à marée de catégorie "A", des abris de pêcheurs, d'un projet de ferme d'engraissement du thon rouge, de deux ateliers de construction et de maintenance de navires de pêche hauturière, d'une unité de fabrication d'équipements de pêche (filets), ainsi que de plusieurs sites touristiques de la wilaya.

SAHARA OCCIDENTAL

La Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis arrive à Séville

La Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines est arrivée à Séville, après avoir traversé plusieurs villes espagnoles, en direction de Kénitra, au Maroc, pour exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis. À son arrivée à Séville, la marche a été chaleureusement accueillie par les associations de solidarité et d'amitié avec le peuple sahraoui, la communauté sahraouie et la représentation du Front Polisario en Andalousie. Un rassemblement a été organisé pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis

détenus dans les tristement célèbres prisons de l'occupation marocaine, en particulier ceux de Gdeim Izik. Mohamed Salem Daha, représentant du Front Polisario en Andalousie, a salué la marche et réaffirmé le soutien de la représentation et de la communauté sahraouie à la militante française, Claude Mangin-Asfari. Il a appelé à la mobilisation de tous les efforts pour assurer le succès de la campagne nationale et internationale en faveur de la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis, en particulier ceux de Gdeim Izik dans les prisons marocaines. Au milieu de slogans nationaux,

de drapeaux et de banderoles, la communauté sahraouie a, dans ses discours, exhorté le gouvernement espagnol à revoir sa position et à assumer ses responsabilités morales et juridiques envers le peuple sahraoui, par le biais de pression sur l'occupation marocaine pour qu'elle libère tous les prisonniers politiques sahraouis. L'événement a également été marqué par des spectacles folkloriques, reflétant l'engagement de la communauté sahraouie à préserver son patrimoine culturel, que l'occupation marocaine tente d'effacer.

LIBYE

Le président du Parlement réaffirme la nécessité d'un gouvernement unifié pour mettre fin à la crise

Le Parlement libyen, dirigé par la présidente Ageela Saleh, a convoqué une session formelle mardi à Tobrouk pour entendre les propositions politiques présentées par plusieurs candidats en lice pour diriger un nouveau gouvernement unifié.

La session a été suivie par le premier vice-président du Parlement, Fawzi Al-Nuwairi, et intervient dans un contexte d'efforts renouvelés pour consolider l'autorité exécutive et ouvrir la voie à des élections nationales longtemps retardées.

Dans son allocution de clôture, le président Saleh a réaffirmé que la solution politique à

la crise prolongée en Libye réside dans la tenue d'élections nationales. Il a souligné l'importance de la mise en place d'un gouvernement exécutif unifié, capable de mettre en œuvre efficacement ce processus électoral et de rétablir la stabilité nationale.

Saleh a souligné que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations Unies, appelle à une autorité exécutive unifiée en Libye.

En réponse, la Chambre des représentants a adopté des lois essentielles, notamment les lois électorales pour la présidence et l'Assemblée nationale, ainsi

que le 13e amendement constitutionnel, posant les bases juridiques de la tenue d'élections.

Il a également fait référence aux recommandations du comité consultatif de la Mission d'appui des Nations Unies, qui a appelé à la création d'un nouveau gouvernement unifié pour mettre en œuvre les résultats du Comité conjoint 6+6, une initiative visant à résoudre les différends entre la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État sur le processus électoral.

Saleh a confirmé que de nombreux candidats avaient déposé leur candidature au poste de Premier ministre. Leurs nominations ont été

acceptées selon un mécanisme conjoint convenu par les deux chambres législatives. Chaque candidat aurait obtenu le soutien de plus de 100 membres de la Chambre et du Haut Conseil d'État, signe d'un consensus politique croissant pour remplacer l'actuel gouvernement intérimaire dirigé par Abdul Hamid Dbaiba.

Le Parlement libyen devrait poursuivre ses discussions dans les prochains jours pour décider du prochain Premier ministre, dans le but d'établir un leadership capable d'unifier les institutions et d'organiser des élections en 2025.

TUNISIE-ITALIE De jeunes tunisiens pour travailler dans le secteur touristique italien

La Tunisie et l'Italie renforcent leur coopération dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Un programme conjoint est en cours d'élaboration pour former et insérer des jeunes Tunisiens dans les entreprises italiennes du secteur, en réponse à une demande croissante en compétences spécialisées.

La Tunisie et l'Italie s'acheminent vers un nouveau partenariat dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, avec pour objectif de répondre aux besoins du marché italien du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration en compétences spécialisées tunisiennes.

C'est ce qui ressort d'une rencontre tenue, mardi à Tunis, entre le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued, et une délégation de la Fédération italienne du tourisme et de l'hôtellerie, conduite par son directeur général Roberto Calogi, en présence de l'ambassadeur d'Italie à Tunis, Alessandro Prunas.

À l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de l'élaboration d'un programme de coopération tuniso-italien pour la formation de jeunes Tunisiens aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, en adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises italiennes.

Un accord a également été conclu pour poser les bases d'un futur accord-cadre de coopération. Celui-ci visera à définir les compétences recherchées par les professionnels italiens, ainsi que les mécanismes de formation, d'évaluation et d'insertion des profils tunisiens sur le marché italien.

Le ministre Riadh Chaoued a salué cette démarche comme une nouvelle opportunité pour valoriser les ressources humaines tunisiennes et renforcer la mobilité légale et encadrée vers l'Europe. Il a insisté sur l'importance de capitaliser sur les acquis des précédents programmes conjoints pour bâtir un cadre de coopération durable. De son côté, Roberto Calogi a présenté une cartographie des besoins du tissu économique italien, mettant en lumière une forte demande en personnel qualifié dans les secteurs de l'accueil, du service, de la cuisine et de la gestion hôtelière. L'ambassadeur italien a, pour sa part, exprimé son attachement à cette coopération « exemplaire » qui bénéficiera à la fois à l'économie italienne et aux jeunes Tunisiens désireux de se former et de travailler dans des conditions encadrées.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Contexte de prélude :

A travers ce modeste essai que nous consacrons à la steppe algérienne, nous tenterons, tant que faire ce peut, de montrer comment à partir de prémices d'une approche déductive non exhaustive, a évolué cet immense espace qui constitue depuis des millénaires, le berceau du développement des élevages en milieux pastoraux et agropastoraux et qui a connu des transformations profondes, à travers les âges et les périodes.

En effet, diverses sources font état de ce fait que les écosystèmes steppiques sont marqués par une grande diversité paysagère en relation avec une grande variabilité des facteurs écologiques. Ce sont des régions à tradition pastorale dont la population est historiquement composée essentiellement de pasteurs-éleveurs avec aujourd'hui, une forte tendance à la sédentarisation. Ce faisant, de nombreuses études estiment que la gestion irrationnelle des parcours, l'introduction de moyens et de techniques inadaptés au milieu, le manque de concertations entre les divers acteurs de développement sont autant de facteurs qui ont contribué à la dégradation des ressources naturelles et à la rupture des équilibres écologiques, et socioéconomiques.

Ainsi, fut-il notre objectif est d'entrevoir une certaine lecture de l'évolution du territoire steppique sur lequel se sont appliqués et s'appliquent encore des systèmes de culture et d'élevage considérés en tant que soubassement de la diversification des activités socioéconomiques et d'abord, par la même, quelques unes des modifications que cet espace a subies sous l'effet des mesures adoptées visant à promouvoir, sauvegarder, protéger et valoriser cet espace en corrélation avec les mutations qu'a connues le monde agricole et rural en Algérie. Il s'agit également d'appréhender les différentes pressions exercées sur les écosystèmes steppiques, de voir les impacts environnementaux et sociaux de la désertification et d'analyser les différents programmes de lutte contre la désertification qui ont été menés depuis plus de 40 ans sur les régions steppiques.

D'emblée, faut-il mentionner en prélude que l'espace algérien comme le note Marc COTE: "apparaît comme écrit par des sociétés successives et que : "dans cet espace composite, chaque legs du passé se lit avec une schématisation étonnante qui fait que le territoire algérien constitue pour le géographe un terrain très pédagogique de lecture de l'espace » [1]. Le pays présente de ce point de vue, une image et une métaphore forte intéressante, de par l'originalité de sa situation géographique et de son histoire.

Avec son espace aussi étendu que contrasté, disposant de



divers paysages, le pays fait valoir une mosaïque de sociétés successives, de diversification de systèmes agraires et de multiplicité de systèmes de production agricole. C'est sur cet espace que se sont construites des civilisations agraires avec leurs diverses facettes culturelles et culturelles à la fois.

A ce sujet, beaucoup de récits historiques émanant d'experts avertis révèlent que les sociétés rurales en Algérie se sont toujours constituées autour de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles : eau, terre et pâturage, selon l'abondance des terres et la densité des populations. Depuis le temps, "les terres étaient réparties, partagées entre terroirs de groupements familiaux et à réserves à usage collectif en fonction des modes d'exploitation des ressources par l'activité agricole intensive et l'arboriculture, l'agriculture et l'élevage extensif ou le pastoralisme" [2].

C'est dire que depuis la Numidie antique et même avant, les espaces ruraux étaient déjà complémentaires et les populations adaptèrent leurs cultures et pratiques agricoles aux éléments naturels offerts par les divers types de territoires [3] de manière que les montagnes furent vouées à la pratique de l'arboriculture notamment les oliveraies ; les hautes plaines sèches réputées pour l'orge, les blés et les élevages ; les zones sahariennes aux Oasis avec de vastes palmeraies et des cultures maraichères sous étages dans lesquelles ont été construits des systèmes ingénieux d'adaptation de l'homme à la nature dont les Ghouts et les foggaras en sont la parfaite démonstration. Alors que les élevages camelins font partie des systèmes de production de ces zones, les forêts couvrant en grande partie, le Tell, étaient utilisées, dans le temps,

pour le bois, la chasse et la cueillette.

Une riche documentation historique révèle qu'à cette époque déjà, bien que les céréales (blés durs et orges) fussent l'une des principales productions, il n'en demeure pas moins que l'élevage restait l'activité première. Les cheptels d'élevage furent si importants que l'historien grec Polybe ayant vécu au 2^{ème} siècle avant J.C "ne pensait pas que l'on puisse trouver rien de semblable dans tout le reste de la terre" [4]. Strabon, l'historien et géographe Grec souligna que des tribus "parcouraient avec leurs troupeaux les vastes contrées [qu'elles] occupaient, dressant leurs tentes là où [elles] trouvaient de l'eau et des pâturages" [5].

Le domaine agricole était alors incontestablement dominé par des populations nomades pratiquant une activité pastorale et que la possession collective, l'exploitation extensive du sol et les genres de vie « pastoraux et semi-pastoraux ont eu, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le primat en Algérie » [6]. Dans immense espace, l'équilibre de l'écosystème a été toujours marqué par une harmonie très rigide entre l'homme et le milieu dans lequel, il vit. Un équilibre qui fut à l'origine des pratiques humaines ancestrales qui pouvaient assurer la durabilité et la régénération des ressources naturelles dans la steppe.

1. Présentation des zones steppiques :

Le territoire steppique est traditionnellement réputé pour l'élevage ovin et la céréaliculture dans les aires de crues. Il fut, dans le temps, l'espace privilégié du nomadisme et des grandes transhumances ayant, au fil du temps, subi des modifications profondes par l'émergence de nouvelles pratiques pour le

moins, étrangères au mode de vie des populations, dont les conséquences se sont matérialisées par certaines formes de dégradation au niveau de la steppe qui a néanmoins bénéficié de gros investissements depuis l'indépendance.

Aujourd'hui comme dans les temps les plus reculés, le paysage steppique est une vaste étendue géographique qui s'insère entre les deux chaînes de l'Atlas Tellien, au Nord et l'Atlas Saharien, au Sud couvrant une superficie globale de 20 millions d'hectares soit 8,54% du territoire du pays. C'est une zone large de 100 à 300 km allongée en diagonale de la frontière de l'extrême Ouest à celle de l'extrême Est, d'une longueur de 1000 km, avec des altitudes comprises entre 200 à 1.200 m.

Ce vaste espace est limité au Nord par l'isohyète 400 mm qui coïncide avec l'extension des cultures céréalières en sec et au Sud, par l'isohyète 100 mm qui représente la limite méridionale de l'extension de l'alfa. Il couvre 25 wilayas (8 steppiques, 13 agropastorales et 4 présahariennes) d'une superficie de 36 millions d'hectares dont 32 millions d'ha de parcours, soit près de 15% du territoire national [7].

Faut-il mentionner cependant que sur le plan physiologique, la steppe comprend une formation végétale herbacée ouverte primaire ou secondaire issue de l'utilisation des terres par l'homme pour le pâturage, le fauchage ou le brûlage. Elle est marquée par un climat semi-aride comme une expression naturelle. En tant qu'écosystème, les formations végétales sont hétérogènes discontinues et plus au moins denses, composées de plantes herbacées et arbustives xérophiles et par des sols généralement à faible teneur en matières organiques. C'est

une région à tradition pastorale avec une forte tendance à la sédentarisation de la population aujourd'hui. Un fait semble impacter l'extension des cheptels d'élevage.

Comme au passé, la steppe algérienne a néanmoins gardé les un de ses traits historiques avec toutefois de nombreuses transformations et changements survenus au cours de périodes successives. Elle revêt une très grande importance économique, sociale et écologique pour le pays de par sa vocation pastorale et sa richesse en espèces en dépit de la pression pastorale et des changements climatiques. C'est aussi une source de pâturage par excellence même si la végétation connaît des variations dans sa diversité et sa répartition en liaison avec le climat et les pratiques agraires.

1.1. L'écosystème steppique : zonage et ressources :

Faut-il rappeler que les zones steppiques (y compris les hauts plateaux) ont fait l'objet d'une étude réalisée en 2007 par le BNEDER (Bureau national d'études pour le développement rural), ayant abouti à découper la région en zones homogènes classées en fonction de l'occupation des espaces, des potentialités en sol et en eau, de la topographie et des activités agricoles dominantes. Aussi, deux grands ensembles ont été identifiés répartis sur plusieurs wilayas. Il s'agit de :

a. L'ensemble agropastoral constitué de 13 wilayas du nord des hauts plateaux englobant 241 communes d'une superficie de 5,3 millions ha avec une population de 4.049 641 dont la population rurale représente 30%. Cet ensemble se subdivise lui-même en trois sous ensembles :

Suite en page 9

Suite de la page 8

◆ Le sous ensemble agropastoral Est, constitué de 6 wilayas (Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj et englobe 108 communes peuplées de 2.038.159 habitants dont 654.194 ruraux soit 32%;

◆ Le sous ensemble agropastoral centre, formé de 4 wilayas (Bouira, Médéa, Tissemsilt et Tiaret). Il comprend 81 communes avec une population de 1.400.397 dont 405.307 habitants ruraux soit 29%;

◆ Le sous ensemble agropastoral Ouest, embrassant 3 wilayas (Saïda, Sidi Bel Abbés et Tlemcen). Il contient 52 communes avec une population de 611.085 habitants dont 165.004 de ruraux soit 27%.

a) . L'ensemble pastoral constitué de 6 wilayas du Sud de la région steppique (Tébessa, Khenchela, M'sila, Djelfa, El Bayadh et Naama) englobant 166 communes d'une superficie de 18.385.600 ha et une population de 3.538.071 habitants. Les conditions écologiques y ont induit une occupation des sols dominée par des parcours favorables au pastoralisme et à une céréaliculture à productivité le plus souvent aléatoire, associés à la mise en valeur en irriguée conduisant à la pratique d'une agriculture qui reste toutefois tributaire de la disponibilité en eau. Cet ensemble pastoral est subdivisé en trois autres sous ensembles :

↳ La steppe orientale, constituée des wilayas de Tébessa et Khenchela, d'une superficie de 2.403.800 ha. Elle englobe 49 communes d'une population de 1.035.387 individus, dont 232.898 de ruraux, soit 22% ;

↳ La steppe centrale qui comprend les wilayas de Djelfa et M'sila, d'une superficie de 5.099.800 ha, englobant 83 communes avec une population de 2.081.170 habitants dont 589.892 ruraux soit 28% ;

↳ La steppe occidentale formée des wilayas de Naâma et d'El Bayadh, d'une superficie de 10.882.000 ha et 34 communes avec 421.514 habitants dont 68.175 ruraux soit 16%.

Fig.1 : Carte des zones steppiques en Algérie

Une vue d'ensemble du relief de la zone steppique fait que celui-ci change avec le climat. Ce dernier est de type méditerranéen semi-aride marqué par des précipitations qui diminuent crescendo pour devenir de plus en plus irrégulières et faibles vers le Sud, avec une saison estivale sèche et chaude qui s'alterne avec une saison hivernale pluvieuse, fraîche et froide. Les précipitations y sont concentrées en hiver. Elles présentent souvent un caractère orageux d'où leur faible efficacité dans la charge hydrique au sol.

Les températures y sont relativement homogènes mais très contrastées. L'altitude et la continentalité caractérisant la zone entraîne leur variabilité entre le jour et la nuit, mais aussi saisonnière entre l'été et l'hiver (températures élevées en été parfois supérieures à 40 °C et des hivers très rigoureux avec plusieurs jours de gel). À l'Est, les plaines steppiques sont plus humides qu'à l'Ouest du pays liées au gradient climatique. La synthèse des deux paramètres (précipita-



tion et température) caractérise la région par un bioclimat méditerranéen semi-aride à variante froide et pluvieuse en hiver et une saison sèche assez prolongée (plus de 5 mois), en été.

Ces paramètres ont une influence sur l'état de la végétation, sur les pâturages, sur l'élevage et la vie des éleveurs qui remédient à ces contraintes par des déplacements (transhumance) qui épargnent le surpâturage des parcours fragilisés et peu productifs. Cette pratique a fortement décru et remplacée par une tendance à la sédentarisation des éleveurs.

a. Les ressources en eau :

En matière de ressources en eau, une étude réalisée par le HCDS (Haut commissariat au développement de la steppe), en 2012, sur la zone de steppe a tenté d'établir un bilan hydrique général. Il en découle que les eaux superficielles sont estimées, en moyenne, pour l'ensemble des bassins versants à 2.059 hm³ en période pluvieuse et à 1.390 hm³ en période de sécheresse.

Le volume mobilisé par les barrages est évalué à près de 540 millions de m³, soit 26% de l'ensemble des apports hydriques. Le reste alimente les nappes souterraines et se perd dans les Chotts localisés dans la région. Le faible taux de mobili-

sation des ressources en eau est lié à la stratégie de grande hydraulique destinée à la satisfaction des besoins en eau potable des populations des agglomérations

Quant aux eaux souterraines, celles-ci sont estimées, selon l'étude du HCDS à environ 560 hm³. Elles sont réparties à travers 126 grands et moyens aquifères dont certains datent des époques géologiques du secondaire et du tertiaire et ne sont que partiellement alimentés par les eaux pluviales. Ces ressources sont parfois soumises à une surexploitation et une salinisation avancée. Ici, la pratique de l'agriculture est pour l'essentiel à caractère pluvial et dépendante le plus souvent de fonçage de puits et de forages; ce qui mène, en conditions de sécheresses récurrentes, au tarissement de la nappe phréatique.

Convient-il toutefois de noter que les wilayas agropastorales ont un potentiel en eau superficielle plus important par rapport aux wilayas steppiques. Celles-ci ne disposent que de 30% des ressources totales et ce, en raison de la faiblesse des précipitations [8]. Des études menées à ce sujet, montrent que 8 millions d'ha reçoivent moins de 200 mm; 6 millions d'ha entre 200 et 300 mm et 6 millions d'ha entre 300 et 400 mm [9]. Cette hauteur

pluviométrique tend inexorablement à affecter la régénérescence du couvert végétal tant qu'on s'achemine vers le Sud et expose le paysage aux divers types de dégradation par les processus de désertification.

b. Sols et végétation :

La zone de steppe se singularise pour l'essentiel, par des sols d'accumulation calcaire, caractérisés par une faible teneur en matières organiques. Ils sont peu profonds et composés de sols minéraux bruts peu évolués d'apport éolien et alluvial, de sols calca-magnésiques, de sols halomorphes et de sols isohumiques qui, pour l'ensemble se présente sous forme de mosaïque allant des sols anciens aux sols récents peu évolués.

Sur ces sols s'installent des formations végétales de très inégale valeur, tant pour leur composition floristique que par leur densité. Aussi, si on impute les zones de cultures, les forêts et les zones improductives, il n'en reste que quelques 15 millions d'ha de végétation qui forment les parcours steppiques dominés surtout par l'Alfa (*Stipa tenacissima*) qui occupe plus de 3,8 millions ha selon la DGF, 2022, le Chih (*Artemisia herba alba*) avec 3 millions d'hectares, puis le Sennagh (*Lygeum spartum*) et le Guettaf (*Atriplex halimus*) en association qui occupent respec-

tivement 2 et 1 million(s) d'ha. Le reste étant constitué de divers végétaux (*Aristida pungens*, *Thymelaea microphylla*, *Retama retam*, *Artemisia campestris*, *Arthrophyllum scoparium* et *Peganum harmala*) [10]. Beaucoup de ces ressources phytogénétiques sont des plantes aromatiques et médicinales (PAM).

c. Les parcours steppiques :

Il va sans dire qu'aujourd'hui un fort pourcentage des parcours steppiques est réduit et reste prisé par les pasteurs et ce, en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics qui ont d'ailleurs mis en place une stratégie visant à développer plus de 3.2 millions ha de périmètres de mise en défens, l'aménagement des parcours sur 400.000 ha en plantations pastorales, la réalisation et la réhabilitation de plus de 1.600 ceds de dérivation permettant l'intensification des fourrages sur plus de 440.000 ha et les travaux de conservation des eaux et des sols sur près de 3.6 millions m³, l'installation de plus de 9.000 points d'eau, et l'acquisition et installation de plus de 6 000 kits solaires et éoliens pour les forages, les puits et les kheimas des éleveurs [11].

A suivre

Tableau.4: Répartition des eaux de surface par wilaya pastorale et agropastorale

Wilayas pastorales	Volume en hm ³	Wilayas agropastorales	Volume en hm ³
Laghouat	82,05	Saïda	34,83
Biskra	5,18	S B Abbés	59,2
Tébessa	137,82	Tlemcen	148,91
Djelfa	120,04	Bouira	201,32
M'sila	123,35	Médéa	196,92
El Bayadh	72,56	Souk Ahras	171,94
Nâama	55	Oum El Bouaghi	69,18
Khenchela	83,5	Batna	83,5
		Sétif	208,26
		B. B. Arreridj	68,3
		Tiaret	102
Total	118,48	Total	1.344,36

Source: Bilan des ressources hydriques dans les wilayas pastorales et agro-pastorales, HCDS, 2012.

EL MOUDJAHID

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

30 ans au service de la cohésion nationale

«La sécurisation de l'identité est un chantier permanent, impliquant la mobilisation de toutes les forces vives de la société.»

C'est en ces termes forts que Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), a ouvert les travaux du Colloque national consacré à «L'identité amazighe dans le cadre de la sécurité nationale en Algérie : enjeux politiques, culturels et sociétaux».

Organisée sous l'égide du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du HCA, cette rencontre, dont les travaux ont été ouverts hier au cercle militaire, a réuni de nombreuses personnalités nationales, chercheurs, universitaires, cadres des institutions publiques, ainsi que des représentants de la société civile et des médias. La forte présence de hauts responsables de l'État témoigne de l'importance accordée à la question identitaire dans la stratégie globale de stabilité, de cohésion et de souveraineté du pays. Ce colloque vient marquer une étape impor-



tante dans le processus de valorisation de l'amazighité, désormais consacrée constitutionnellement comme langue nationale et officielle, et reconnue comme socle de l'identité plurielle algérienne. Trente années après la création du HCA en 1995, les bilans s'imposent, mais surtout les perspectives. Le discours du secrétaire général du HCA s'est ainsi voulu clair, sans détour et chargé d'une gravité constructive : «La question de la sécurité identitaire ne peut être réduite à une dimension culturelle ou symbolique ; il s'agit plutôt, aujourd'hui d'un des défis de la bonne gouvernance. Il ne peut y avoir de véritable déve-

loppement ni de projet institutionnel réussi, sans une véritable harmonie identitaire qui renforce la confiance entre les citoyens et l'État.» Dans une conjoncture régionale et internationale traversée par de nombreuses tensions, la réflexion sur la sécurité nationale ne peut éluder les dimensions culturelles et symboliques qui structurent la mémoire et l'avenir. L'amazighité, entendue non comme un folklore régional, mais comme un socle constitutif de l'algérianité profonde, s'inscrit dans cette dynamique. La langue, l'histoire, les valeurs sociales, les expressions artistiques et spirituelles issues de la matrice ama-

zighe font partie intégrante du capital immatériel national. Les intervenants ont ainsi souligné que la diversité culturelle n'est pas une menace, mais une richesse, et que l'Algérie doit pleinement assumer sa pluralité dans un esprit d'unité. Les débats ont permis d'interroger les mécanismes d'intégration de l'amazighité dans les politiques publiques, notamment dans les domaines de l'éducation, des médias, de la gouvernance territoriale et des technologies numériques. Plusieurs communications ont mis en lumière l'importance de réformer les outils de gouvernance, afin de garantir une meilleure présence de la langue amazighe dans l'espace public, mais aussi une plus grande efficacité institutionnelle dans la gestion de la diversité. Des expériences comparées ont été présentées, avec l'ambition d'élaborer une stratégie nationale structurée, inclusive, à même de répondre aux défis du siècle. L'appel a été lancé, pour renforcer le front intérieur autour des symboles de la souveraineté nationale, dont l'Armée nationale populaire et la présidence de la République, tout en mettant en garde contre les menaces informationnelles et les attaques numériques ciblant les

fondements de l'identité nationale. Dans ce sens, la presse nationale a été appelée à jouer un rôle de sentinelle, de médiation et de pédagogie identitaire. Le HCA plaide pour un front médiatique fort, capable de faire face aux manipulations discursives et aux dérives idéologiques. En clôturant son allocution, Si El-Hachemi Assad a insisté sur la responsabilité collective, affirmant que «la langue amazighe s'est libérée de la logique d'exploitation politique à laquelle elle avait longtemps été confinée. Elle est aujourd'hui un choix stratégique autour duquel convergent les volontés nationales, nourries dans le cadre de l'unité, et contribuant efficacement à consolider la sécurité culturelle et identitaire de la nation». Cette vision renvoie à une identité algérienne assumée, apaisée et tournée vers l'avenir dans laquelle l'amazighité n'est ni une revendication ni une concession, mais un héritage partagé et un engagement de l'État envers lui-même. Le colloque se poursuivra, aujourd'hui, avec l'élaboration d'un rapport final contenant les recommandations des experts en vue d'asseoir une gouvernance culturelle fondée sur l'inclusion, la reconnaissance, la complémentarité et la résilience nationale.

HORIZONS

MOHAMED SIDI MOHAMED EL HAJ AHMED, ANALYSTE ÉCONOMIQUE

«La qualité et la diversité des produits algériens séduisent les Mauritaniens»

Mohamed Sidi Mohamed El Haj Ahmed, Chercheur et analyste économique, estime que «la qualité et la diversité des produits algériens séduisent les Mauritaniens». La Foire des produits algériens, organisée par ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, prendra fin demain mercredi. Cet événement ne se limite pas à être une simple vitrine pour la promotion du Made in Algeria. Elle s'impose comme une plateforme stratégique pour la conclusion d'accords et de partenariats avec les acteurs économiques mauritaniens, comme le confirme dans cet entretien le président de l'Union des penseurs et créateurs mauritaniens, Mohamed Sidi Mohamed El Haj Ahmed. Il souligne notamment la participation record à cette édition, l'accessibilité au site, la diversité des produits exposés, ainsi que les retombées concrètes en matière de coopération économique bilatérale.

Entretien réalisé par Assia Boucetta

Quelle est votre analyse sur l'organisation et l'impact global du Salon des produits algériens qui s'est tenu à Nouakchott?

Nous considérons que cette foire a battu le record par rapport à l'édition précédente, avec 219 exposants, ce qui constitue une progression remarquable. Celle-ci diffère de la précédente non seulement par le nombre de participants, mais aussi par le fait qu'elle s'est tenue à proximité d'un lieu stratégique, entouré de plusieurs quartiers importants de Nouakchott, notamment Nouakchott-Nord, Nouakchott-Sud et Nouakchott-Ouest. Ce lieu stratégique a permis une grande accessibilité et une forte affluence. D'après notre suivi de l'événement, ce salon a présenté des produits de toutes sortes, qu'ils soient industriels, pharmaceutiques, électriques ou relevant d'autres catégories essentielles que produit

notre deuxième pays, l'Algérie. La 7e édition de la Foire des produits algériens se distingue ainsi par une participation record d'exposants représentant des secteurs variés comme les industries agroalimentaires, pharmaceutiques, électriques, énergétiques, minières et les travaux publics, entre autres. Un événement majeur, d'autant plus significatif que les échanges commerciaux avec l'Algérie représentent aujourd'hui environ 30% du commerce extérieur de la République islamique de Mauritanie.

Comment le public mauritanien a-t-il réagi face aux produits exposés lors de cette foire?

L'ouverture de cette foire s'est déroulée en présence de ministres des 2 pays. En ce qui concerne le suivi de l'événement sur le terrain, l'affluence a été à la hauteur des attentes. Toutefois, certains ont fait état de l'augmentation des prix des produits exposés qui seraient cette année plus élevés que ceux affichés lors des éditions précédentes. Une hausse qui peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels liés aux coûts de production et aux fluctuations du marché, sans pour autant remettre en cause la qualité ou la diversité des produits présentés.

Quels produits algériens ont le plus attiré l'attention des visiteurs mauritaniens et en quoi cette initiative renforce-t-elle les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie?

Je pense que les dattes algériennes ainsi que les appareils de cuisine et les climatiseurs ont particulièrement attiré l'attention, témoignant ainsi de l'efficacité de cette initiative. Celle-ci renforce les relations entre les deux pays et construit un pont commercial qui offre des produits de haute qualité provenant de notre voisine l'Algérie et crée une dynamique dans le domaine du marketing. Cette initiative favorise également l'échange de savoir-faire et encourage la diversification des partenariats économiques. Par ailleurs, elle ouvre de nouvelles

opportunités pour les entreprises des deux pays, contribuant ainsi à une intégration régionale plus solide et bénéfique.

Compte tenu de l'intérêt manifesté pour cette foire, voyez-vous une possibilité d'intégration durable et réussie de ces produits sur le marché mauritanien?

Les produits algériens sont désormais très présents en Mauritanie, en particulier les dattes, qui sont devenues des produits importants sur le marché mauritanien. La qualité et la diversité des produits algériens continuent de séduire un nombre croissant de consommateurs, renforçant ainsi leur implantation durable. Selon la dynamique du marché, l'Algérie est devenue le principal partenaire commercial de la Mauritanie. Cette tendance positive témoigne d'un véritable rapprochement économique entre les deux pays.

La foire a-t-elle favorisé la conclusion de contrats ou la signature de protocoles d'accord entre les parties concernées?

Au-delà de la foire elle-même, plusieurs avancées concrètes ont été réalisées dans le cadre de la coopération entre les deux pays. Selon le ministère du Commerce mauritanien, 26 accords et protocoles d'entente ont été signés lors de la dernière session de la Commission mixte supérieure de coopération, en plus de projets structurants importants, tels que le projet reliant Tindouf à Zouerate, qui constitue un levier-clé pour faciliter la circulation des marchandises et dynamiser le commerce terrestre, ainsi que pour étendre le réseau de connexions entre les marchés régionaux.

Quel rôle le corridor routier reliant Tindouf à Zouerate est-il appelé à jouer, dans ce cadre, dans la dynamisation des échanges commerciaux entre les régions desservies?

Le lien entre Tindouf et Zouerate contribuera grandement à faciliter les échanges. Sa mise en œuvre est en cours depuis environ 8 mois. Il constitue un véritable pont

commercial et une initiative structurante pour la région. Il contribuera grandement à multiplier les opportunités économiques entre les 2 pays. Ce projet qui figure déjà parmi les thèmes d'un dossier que je suis en train de préparer vise à renforcer l'intégration économique et la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, avec des retombées positives pour l'ensemble de la sous-région. Ce corridor constitue ainsi un véritable pont commercial qui va sans aucun doute renforcer et faciliter le transport et le commerce transfrontalier.

Pensez-vous qu'il serait bénéfique d'organiser ce type d'événements de manière régulière?

Absolument, il est essentiel que ces événements se tiennent régulièrement car ils jouent un rôle-clé dans la promotion des échanges commerciaux, facilitent la circulation des produits entre les 2 pays et encouragent la demande pour les produits importés. De plus, ils contribuent à dynamiser les flux d'entrée et de sortie des visiteurs, renforçant ainsi la coopération bilatérale.

Quels sont, selon vous, les produits mauritaniens qui pourraient trouver leur place dans une éventuelle foire à Alger?

J'espère vivement qu'un salon des produits mauritaniens soit organisé en Algérie, avec une belle visibilité et une véritable représentativité du pays, à l'image de ce que fait l'Algérie. Il faudrait qu'il réponde aux attentes en termes de qualité, d'accessibilité et de prix raisonnables.

La Mauritanie dispose d'une grande diversité de produits qui méritent d'être exposés, à savoir les produits de la mer, les produits agricoles, les produits d'élevage, les produits transformés et conditionnés, les dattes, ainsi que des produits artisanaux variés. Tous ces produits sont disponibles en quantité et en diversité, et pourraient parfaitement s'intégrer dans un tel événement.

PLUS DE 50 000 ENFANTS TUÉS OU BLESSÉS

La sauvagerie sioniste bat les records à Ghaza

« En l'espace de 72 heures seulement, ce week-end, deux attaques terrifiantes nous rappellent une fois de plus le coût insoutenable de cette guerre impitoyable pour les enfants de Ghaza ».



Le Directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et

et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder a dit : « Vendredi, des vidéos ont révélé les corps calcinés et démembrés des enfants de la famille al-Najjar, extraits des décombres de leur maison à Khan Younis. Sur dix frères et sœurs de moins de 12 ans, un seul a survécu – grièvement blessé ». « Tôt lundi matin, des images ont montré un enfant pris au piège dans une école en feu à Ghaza. L'attaque aurait fait au moins 31 morts, dont 18 enfants ». Il a ajouté que ces enfants – des vies humaines, pas de simples chiffres – s'ajoutent à une liste interminable d'horreurs : meurtres, famine, déplacements forcés, destruction d'hôpitaux, de réseaux d'eau, d'écoles, de maisons. C'est toute une vie, toute une société, qui est réduite à néant à Ghaza. Et de poursuivre que depuis la fin du cessez-le-feu le 18 mars, 1 309 enfants auraient été tués, 3 738 blessés. Depuis octobre 2023, plus de 50 000 enfants ont été tués ou blessés. Combien faudra-t-il encore d'enfants morts ? Quel niveau d'horreur faudra-t-il atteindre pour que la communauté internationale agisse enfin ? Beigbeder a dit : « Nous appelons toutes les parties au conflit à mettre fin immédiatement à la violence, à protéger les civils, en particulier les enfants, à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme, à permettre l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire, et à libérer tous les otages. Les enfants de Ghaza ont besoin de protection. Ils ont besoin de nourriture, d'eau, de médicaments. Ils ont besoin d'un cessez-le-feu. Mais plus que tout, ils ont besoin d'une action collective immédiate pour mettre fin à cette tragédie, une fois pour toutes. » Durant près de vingt mois de génocide à Ghaza, l'occupation israélienne

a ciblé des dizaines d'abris, notamment des écoles, des universités, des hôpitaux et des zones désignées comme sûres par l'armée israélienne. Selon les données officielles, des milliers de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, ont été tués et blessés.

LE DÉSESPOIR ATTEINT SON PAROXYSMES

Les images filmées avant-hier au point de distribution de l'aide fournie par l'organisation humanitaire israélo-américaine rejetée par l'ONU, la Ghaza Relief Foundation, à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, ont suscité une colère généralisée face au processus de distribution, à la violation de la dignité des citoyens et au ciblage aléatoire et barbare des civils. L'organisation, fondée en février dernier, a été vivement critiquée par les Nations Unies, dont les responsables ont déclaré que ses plans de distribution d'aide ne feraient qu'alimenter le déplacement forcé des Palestiniens et de nouvelles violences. Jens Laerke, porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, a décrit le travail de l'organisation comme « rien de plus qu'une distraction par rapport à ce qui est nécessaire, comme l'ouverture des points de passage ».

DES IMAGES DÉCHIRANTES

La récente vidéo montrant des milliers de Ghazaouis désespérés se précipitant pour obtenir de l'aide est déchirante, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU. "Nous avons regardé la vidéo filmée à Ghaza autour d'un des points de distribution et franchement, ces images sont pour le moins déchi-

rantes", a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. "Nous continuons à souligner qu'une intensification significative des opérations humanitaires est essentielle pour éviter la famine et répondre aux besoins de tous les civils, où qu'ils se trouvent", a affirmé M. Dujarric lors d'un point de presse régulier. Le directeur général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a également commenté : « Le système de distribution d'aide soutenu par les États-Unis à Ghaza est un gaspillage de ressources et une distraction par rapport aux atrocités. » Il a noté que la restriction de la distribution de l'aide à trois ou quatre points force les habitants de Ghaza à fuir, alors que l'agence distribuait auparavant l'aide à travers 400 points, et la plupart des zones sont soumises à des ordres d'évacuation militaires, confinant les habitants de Ghaza à une petite zone. En affamant délibérément la population, ouvrant la voie à des déplacements forcés, selon les Nations Unies, les autorités d'occupation ont poussé 2,4 millions de Palestiniens au bord de la famine en fermant les points de passage de la bande de Ghaza à l'aide humanitaire, notamment alimentaire, depuis le 2 mars. Cela a aggravé la situation humanitaire à un degré sans précédent, avec des décès d'enfants et de personnes âgées en augmentation, et la voix de tous disant : nous ne partons pas. Les autorités suisses ont récemment annoncé qu'elles envisageaient d'ouvrir une enquête judiciaire sur les activités de la Ghaza Relief Foundation, une organisation soutenue par les États-Unis qui entend superviser la distribution de l'aide dans l'enclave palestinienne. Cette déci-

sion fait suite à la demande d'une ONG suisse d'enquêter sur le plan de distribution de l'aide de la Ghaza Relief Foundation, à laquelle les Nations Unies se sont opposées, affirmant qu'il n'était ni équitable ni impartial et qu'il entraînerait de nouveaux déplacements et exposerait des milliers de personnes à des risques. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a déclaré que les bombardements et les tirs d'artillerie incessants dans la bande de Ghaza avaient eu des conséquences terribles sur les civils. Les autorités sanitaires palestiniennes ont fait état de dizaines de martyrs et de plus de 150 blessés au cours des dernières 24 heures, a indiqué l'OCHA mardi.

Dimanche, une école abritant des personnes déplacées à Ad Daraj, dans l'est de la ville de Ghaza, a été touchée par des tirs, déclenchant un incendie faisant 36 martyrs, dont des femmes et des enfants. De nombreux corps étaient gravement brûlés, a déclaré l'OCHA. Dans le nord de Ghaza, les partenaires de l'OCHA ont signalé que les sites pour déplacés de Beit Hanoun, Izbet Beit Hanoun et Beit Lahiya étaient presque vides suite aux ordres de déplacement sionistes. A Asaliya, près de Jabalya, un site pour déplacés continue d'accueillir des centaines de familles qui ont choisi de rester malgré les récents ordres d'évacuation, affirmant n'avoir aucune autre solution. Les humanitaires ont indiqué qu'à Khan Younes, les personnes déplacées continuaient à vivre à ciel ouvert. Nombre d'entre elles sont physiquement épuisées et fragilisées après avoir parcouru de longues distances à pied sur des routes endommagées, sans aucune nourriture. Depuis la

nouvelle agression sioniste le 18 mars, l'OCHA et ses partenaires estiment que plus de 632.000 personnes à Ghaza ont été contraintes de fuir à nouveau leur domicile. "Ils sont livrés à eux-mêmes sur des zones très restreintes, avec presque rien pour survivre", a-t-il indiqué. Depuis le 19 mai, plus d'une vingtaine de centres de soin, de cliniques mobiles et un hôpital ont suspendu leurs services en raison des agressions sionistes, des attaques ou des ordres de déplacement, ont déclaré les partenaires du secteur de la santé de l'OCHA. Concernant la distribution de l'eau et les services d'assainissement, l'OCHA a indiqué que 200.000 litres de carburant étaient nécessaires chaque semaine à Ghaza pour alimenter les installations essentielles. La situation dans le sud de Ghaza est cependant particulièrement préoccupante, aucun carburant n'étant plus disponible, et seulement un tiers de l'approvisionnement nécessaire ayant été reçu la semaine dernière. Le nord de Ghaza a réussi à obtenir suffisamment de carburant pour assurer la distribution de l'eau et les opérations d'assainissement pendant deux semaines.

LE JAPON S'ENGAGE À ŒUVRER POUR L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

Le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, a déclaré hier, que son pays s'engageait à travailler pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux Palestiniens dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié par le bureau du Premier ministre, il est précisé qu'Ishiba a reçu à Tokyo le commissaire général de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini. Ishiba a souligné l'importance de créer un environnement propice à la livraison de l'aide à Ghaza, exprimant son respect envers l'UNRWA pour le soutien qu'elle apporte aux réfugiés. De son côté, Lazzarini a exprimé sa gratitude à Ishiba pour les efforts déployés par le gouvernement japonais afin d'améliorer la situation humanitaire dans la bande de Ghaza. Les deux parties ont renouvelé leur engagement à poursuivre leur coopération en faveur du soutien aux réfugiés palestiniens.

La vue après 45 ans

Cataracte, glaucome, presbytie. Les troubles de la vue sont monnaie courante après l'âge de 45 ans. Ils sont une conséquence directe de l'allongement de l'espérance de vie : certains organes, comme l'œil, fonctionnent de manière optimale entre 10 et 15 ans, puis déclinent inévitablement d'années en années. Retour sur les différents problèmes de vue liés à l'âge et les moyens d'y faire face.

La presbytie

Les personnes de plus de 45 ans doivent s'y résoudre avec regret : passé cet âge, il n'est en général plus possible de lire confortablement sans correction. On appelle cela la presbytie. Tout le monde est un jour destiné à connaître cet inconfort, car la presbytie n'est pas une maladie : c'est un vieillissement normal de l'œil et de ses composants. On estime qu'elle concerne 40% de la population française et 30% de la population québécoise, conséquence logique du vieillissement de la population. Selon les régions du globe, le début de la presbytie varie entre 35 et 50 ans.

Les symptômes

Les premiers symptômes de la presbytie sont souvent ressentis aux alentours de 40 ans, à l'occasion d'une lecture où l'éclairage est insuffisant. Par la suite, la sensation d'une gêne visuelle de près et le besoin de « forcer » la lecture sont caractéristiques. Le presbyte a souvent tendance à éloigner son livre ou journal, et c'est sans doute le symptôme le plus révélateur.

Ainsi, à 45 ans, on est généralement incapable de voir distinctement à moins de 30 cm, et cette distance passe à un mètre à l'âge de 60 ans. Ce déclin progressif est d'autant plus rapide que l'on évolue dans un environnement qui exige beaucoup d'activité visuelle (lecture, écriture, écrans...).

Les causes

L'œil est un organe complexe qui permet d'obtenir une image de l'environnement qui nous entoure. Que l'on regarde de près ou de loin, l'image nous apparaît toujours nette, et ce grâce à une lentille naturelle que l'on appelle le cristallin. Situé derrière la pupille, le cristallin permet la mise au point de l'image, comme le fait l'autofocus d'un appareil photo. Lorsqu'on regarde au loin, le cristallin s'étire sous l'effet du relâchement des muscles ciliaires qui le soutiennent. En revanche, lorsque l'on regarde un objet de près, ces muscles se contractent pour gonfler le cristallin. Ce réflexe naturel se nomme l'accommodation ; il n'est pas perceptible par l'homme.

Plus les années passent, plus les muscles ciliaires perdent en élasticité. Après 45 ans, les effets de cette transformation commencent à se faire ressentir. Les mus-



cles ciliaires se contractant moins, le cristallin est moins bombé et la mise au point n'est plus optimale. C'est ainsi que la vision de près devient floue. Parallèlement, le cristallin se sclérose et durcit. Son grossissement (20 µm par an) rend la contraction plus difficile et ne permet plus au cristallin de « désaccommoder » efficacement.

Comment la prévenir ?

Il n'existe aucun moyen de prévenir la presbytie car elle est inéluctable. Après une évolution progressive, elle se stabilise vers 65 ans. Le presbyte doit donc changer ses lunettes tous les 2 ou 3 ans, offrant ainsi l'opportunité de dépister précocement une autre affection oculaire, comme la cataracte ou le glaucome.

La cataracte

La cataracte est aussi un trouble de la vision lié à l'âge qui touche le cristallin. Avec le temps, il perd de sa transparence et les rayons lumineux parviennent moins bien à la rétine. Cette opacification semble due aux radicaux libres, des substances produites par l'organisme contribuant au vieillissement.

Les symptômes

Lorsque les symptômes de la cataracte apparaissent, celles-ci est déjà avancée :

Une vue qui paraît de plus en plus embrouillée.

Une vision double ou un éblouissement plus facile en présence de lumières vives.

Une perception fade et moins vive des couleurs.

Une vision voilée. Les objets nous apparaissent comme s'ils étaient derrière un voile blanc.

Il faut noter que la cataracte est indolore. La majorité des personnes de plus de 65 ans souffrent d'un début de cataracte. Généralement, elle n'occasionne alors pas de gêne visuelle trop importante mais elle tend à s'aggraver avec l'âge. Après 75 ans, les deux tiers de la population ont une cataracte qui nuit à leur vision.

Comment la prévenir ?

La cataracte est un phénomène naturel qui accompagne le vieillissement mais certaines mesures permettent de ralentir leur développement :

Ne pas fumer.

Protéger ses yeux du soleil. Il est important de porter un chapeau et des lunettes de soleil assurant une protection contre

les rayons UVA et UVB.

Manger suffisamment de fruits et de légumes. Les antioxydants empêchent les réactions en chaîne néfastes provoquées par les radicaux libres, en cause dans la cataracte.

Consommer de la lutéine. Antioxydant puissant, on la retrouve dans les légumes verts comme le chou, l'épinard et le brocoli. Une consommation d'au moins 6 mg par jour réduirait de 20% à 50% le risque d'opération de la cataracte.

Consulter la fiche Lutéine pour en connaître les meilleures sources.

Contrôler sa glycémie en cas de diabète. Les personnes diabétiques doivent suivre de près leur glycémie, leur pression sanguine et leur taux de cholestérol afin de prévenir les troubles oculaires. Voir à ce sujet la fiche Complications du diabète.

Porter des lunettes avec des verres antireflet pour atténuer l'éblouissement ;

Avoir une prescription de lentilles adéquate : la vision est souvent modifiée au fur et à mesure que la cataracte progresse ; si c'est votre cas, consultez un optométriste afin qu'il ajuste les lentilles de vos lunettes ou de vos verres de contact ;

S'assurer d'avoir un éclairage suffisant pour mener ses activités d'intérieur.

Et la guérir ?

Lorsque la cataracte commence à se former et que les symptômes ne sont pas trop inconfortants, la vision peut être améliorée par des mesures simples :

Aucun traitement ne peut restaurer la transparence d'un cristallin opacifié. Lorsque la cataracte est à un stade plus avancé, au point d'altérer la qualité de vie, la seule option thérapeutique consiste en l'ablation chirurgicale du contenu du cristallin et son remplacement par une lentille malléable synthétique. Couramment pratiquée, cette intervention améliore nettement la vision chez plus de 90 % des gens.

Le glaucome

Le glaucome est une maladie de l'œil qui touche 10% des personnes âgées de plus de 70 ans. C'est la deuxième cause de cécité dans le monde après la cataracte. Cependant, contrairement à celle-ci, il n'existe pas de traitement curatif contre le glaucome. L'acuité visuelle perdue en rai-

son d'un glaucome ne peut donc être retrouvée.

Les symptômes

Bien souvent, les personnes atteintes d'un glaucome sont sans symptômes durant une vingtaine d'années. Puis la vue périphérique apparaît embrouillée (les deux yeux sont atteints). Parfois, des douleurs oculaires et des maux de tête peuvent survenir. Comme la maladie progresse, il faut consulter au plus vite, sous peine de voir apparaître l'ultime symptôme : la cécité.

Il existe un autre type de glaucome, appelé « à angle fermé » mais celui-ci arrive beaucoup plus rarement. Il se caractérise par une douleur oculaire très forte et une vision soudainement floue. En général, la crise n'atteint qu'un œil. Dans ce cas, il est impératif de se rendre à l'hôpital le plus proche.

Les causes

Le glaucome est la conséquence de dommages au nerf optique. La plupart du temps, il survient à la suite de l'élévation de la pression à l'intérieur de l'œil (pression intraoculaire). En situation normale, celle-ci n'excède jamais 21 mmHg.

Toutefois, il peut arriver que la pression dans l'œil soit normale et qu'un glaucome survienne malgré tout. On pense que cela est causé par un moins bon apport sanguin vers le nerf optique, qui serait du à l'athérosclérose.

Pourquoi la pression monte-t-elle ?

À l'intérieur de l'œil, entre la cornée et l'iris, se trouve un espace appelé chambre antérieure (cliquez sur le schéma interactif ci-dessus). Cet espace est rempli d'un liquide appelé « humeur aqueuse ». Ce liquide transparent exerce plusieurs fonctions : il maintient la pression intraoculaire, donne sa forme au globe oculaire et nourrit le cristallin. L'humeur aqueuse est constamment renouvelée et circule dans l'œil. En cas de glaucome, une diminution de l'excrétion de l'humeur aqueuse par sa voie de sortie se produit. L'excrétion du liquide est ralentie de façon progressive (ou bloqué dans le cas d'un glaucome à angle fermé) et la pression augmente petit à petit. Le nerf optique est alors affecté, rendant certaines régions de la rétine insensibles à la lumière.

Comment la prévenir ?

Les personnes âgées de plus de 40 ans ont tout intérêt à subir un examen complet de la vue tous les 2 ou 3 ans. Plus le glaucome est dépisté tôt, moins les pertes visuelles seront grandes. Il n'y a pas de recette miracle pour éviter le glaucome : adopter de saines habitudes de vie, maintenir un poids santé et une pression artérielle normale (Pour plus de détails, lire la fiche Glaucome).

La dégénérescence maculaire

Bien qu'il existe une forme héréditaire de cette maladie, la dégénérescence maculaire touche surtout les personnes âgées de plus de 55 ans. On la désigne alors par les initiales DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age). Environ 1 personne sur 7 âgée de 55 ans à 64 ans en est atteinte, et 1 sur 3 chez les plus de 75 ans. La dégénérescence maculaire entraîne une perte progressive et parfois importante de la vision centrale, qui devient de plus en plus floue.

Les symptômes

D'abord asymptomatique, la maladie évolue progressivement jusqu'à donner des symptômes caractéristiques, mais n'occasionne jamais de douleur.

Une vision centrale de plus en plus floue, qui se remarque d'abord à la lecture.

Une distorsion possible des lignes droites de près comme de loin.

Une adaptation lente après un éblouissement par une lumière vive.

Une perception altérée des couleurs, qui paraissent plus ternes.

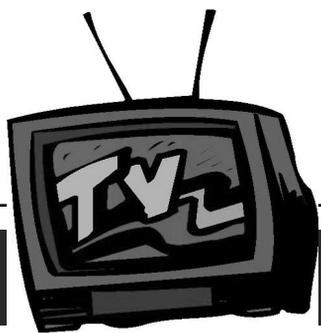
Au stade le plus avancé, une petite tache sombre au centre du champ visuel et une difficulté à reconnaître les visages surviennent. La dégénérescence maculaire se détecte grâce au test de la grille d'Amsler

Les causes

La macula est une petite zone située au centre de la rétine qui permet la vision centrale ; c'est l'endroit où l'acuité visuelle est la plus précise. Les personnes touchées par une DMLA ont de petites lésions jaunâtres dans leur macula, qu'on appelle des druses. Ils sont formés du fait d'une mauvaise élimination des pigments visuels. Ceux-ci sont censés se renouveler constamment mais chez les personnes atteintes, ils s'accumulent dans la macula, empêchant les vaisseaux sanguins d'irriguer la zone. La vue centrale est donc altérée. Chez 1 personne sur 10, la dégénérescence s'aggrave. De nouveaux vaisseaux sanguins se forment sous la rétine et du sang peut s'échapper et endommager davantage la macula. La perte de vision est alors très rapide et peut être définitive si ce symptôme n'est pas traité à temps.

Comment la prévenir

Malheureusement, les dommages déjà causés à la macula sont la plupart du temps irréversibles. C'est pourquoi il est important de détecter la dégénérescence maculaire le plus tôt possible. Ainsi, cela permet de préserver un maximum de vision.



Selection du vendredi

TF1

20h55

Mask Singer

Présenté par : Camille Combal

«Mask Singer» fait son grand retour pour une nouvelle saison extraordinaire pleine de nouveautés comme des jeux interactifs pour gagner des indices et des soirées thématiques festives. Pour la première fois, trois célébrités internationales viendront pimenter l'enquête le temps d'une soirée chacune, dans trois épisodes distincts. Les enquêteurs emblématiques sont de retour : Kev Adams, enquêteur hors pair depuis la première heure, avec son humour contagieux ; Chantal Ladesou, qui nous fera rire avec sa répartie ; Laurent Ruquier, enquêteur minutieux et perspicace ; et pour compléter notre panel de détectives, la truculente Élodie Poux.



CANAL+

20h45

Horizon : Une saga américaine, chapitre 1

Avec Kevin Costner, Sienna Miller, Sam Worthington, Jena Malone, Tatanka Means, Ella Hunt, Tom Payne, Abbey Lee, Wasé Chief, Luke Wilson, Isabelle Fuhrman, Jon Beavers, Jamie Campbell Bower, Dale Dickey, Will Patton

La vallée de San Pedro, dans le Sud-Ouest des États-Unis au milieu du XIXe siècle. La colonie d'Horizon, installée sur des terres apaches, est attaquée par Pionsenay et sa tribu qui cherchent à reprendre leur territoire. Un groupe de survivants se réfugie alors à Camp Gallant, une colonie fortifiée protégée par la cavalerie.



france
2

20h45

Capitaine Marleau

Avec Corinne Masiero, Emilie Dequenne, Grégoire Bonnet, Aminthe Audiard, Juliette Chappey, Christopher Thompson, Aurélie Verillon, Rod Paradot, Jean Benguigui, Michel Ferracci, Anaïs Croze, Caroline Margeridon, Jean-Claude Bolle-Reddat



Sunlight, strip-teaseuse au cabaret Le Follie's, a disparu. Madame Rosa, la patronne de l'établissement, et son protégé, le transformiste Darling, veulent convaincre Marleau qu'il s'agit d'un départ volontaire. S'agit-il de préserver la réputation de ce lieu très fréquenté par les notables du coin ? Mais la capitaine découvre que Sunlight était l'objet de menaces de mort. Bientôt, ce n'est plus une jeune femme vivante que Marleau recherche, mais bien un cadavre...

france
3

20h55

France - Suisse

Avec quatre victoires en autant de matchs, les Françaises ont déjà assuré leur qualification pour les demi-finales au moment de recevoir la Suisse, promue cette saison et dernière du groupe avec deux matchs nuls et deux défaites. Au match aller, les joueuses de Laurent Bonadei s'étaient imposées à Saint-Gall (0-2). Si elles font figure de favorites, les Bleues devront toutefois se méfier d'une équipe qui peut encore rêver de se maintenir avec seulement deux points de retard sur la Norvège (2e) et un sur l'Islande (3e).



M6 21h00

Mission : Impossible - Fallout

Avec Tom Cruise, Henry Cavill, Rebecca Ferguson, Sean Harris, Simon Pegg, Ving Rhames, Angela Bassett, Vanessa Kirby, Michelle Monaghan, Wes Bentley, Frederick Schmidt, Alec Baldwin

Ethan Hunt accepte une nouvelle mission décrite sur une bande magnétique qui s'autodétruit cinq secondes plus tard : le Syndicat, dont le chef, Solomon Lane, a été arrêté deux ans auparavant par Hunt et son équipe, s'est reformé sous la forme d'un groupe terroriste appelé

les Apôtres. Alors qu'ils se lancent à la poursuite des criminels, Hunt et ses hommes perdent une valise de plutonium, passée aux mains de la redoutable organisation. Dès lors, le monde court un terrible danger.



W9

20h00

Enquêtes d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Au carrefour de la côte Atlantique et l'Espagne, les autoroutes A60 et A63 sont empruntées par des millions de véhicules chaque année. Habitants, touristes français et étrangers ou encore poids-lourds : nombreux sont les conducteurs qui relâchent leur attention et enchaînent les comportements à risque. Le crédo des 30 gendarmes du Peloton de Mios : sécuriser les axes routiers de la Gironde et sanctionner les délinquants de la route, en premier lieu les conducteurs en grands excès de vitesse. Le Commandant Franck s'élancera à la poursuite d'une voiture flashée à 168km/h sur l'autoroute.

400 La reconstruction de la Syrie, estimée à environ 400 milliards de dollars, pour rebâtir les infrastructures et redresser l'économie.

CRISE IMMINENTE EN FRANCE

Le FMI tire la sonnette d'alarme et la diplomatie vacille

La France traverse aujourd'hui une période de turbulence économique sans précédent. La croissance, jadis un moteur de stabilité, est aujourd'hui à son creux, la laissant vulnérable face à une dette publique exponentielle et à un déficit budgétaire alarmant. Loin de favoriser la stabilité, le gouvernement français semble privilégier la fuite en avant, misant sur des manœuvres douteuses et des stratégies souvent conflictuelles pour tenter de préserver ses intérêts, quitte à provoquer des crises diplomatiques. La situation économique de la France se trouve aujourd'hui à un carrefour dangereux. Entre un rapport alarmant du FMI, une dette qui flambe, un déficit qui stagne, et une crise diplomatique majeure avec l'Algérie, le pays doit impérativement engager des réformes courageuses pour éviter un effondrement financier ou une crise majeure dans la prochaine décennie. Les politiques de fuite en avant, la politisation de la crise, et la marginalisation des enjeux fondamentaux risquent de compliquer la capacité de la France à se relever.

Une de ces crises majeures concerne la rupture du marché algérien du blé, qui a un impact stratégique considérable. La décision algérienne de bannir purement et simplement le blé français illustre un tournant brutal dans la politique commerciale et diplomatique de l'Algérie envers la France. Le 26 mai dernier, le Fonds

Monétaire International (FMI) a livré un rapport sévère sur la situation économique de la France. Selon ses observations, le pays souffre d'un ralentissement profond, caractérisé par une demande intérieure atone, une consommation timide, un investissement en recul, et une dette publique qui ne cesse de croître. Le FMI rappelle que la croissance en 2024 devrait stagner autour de 0,3 %, bien loin des ambitions du gouvernement. La consommation des ménages, principale composante de la demande intérieure, est freinée par une confiance fragile, exacerbée par les tensions sociales et la polarisation politique. La réforme des retraites, les émeutes sociales et la crise politique alimentent une instabilité qui pèse lourdement sur la reprise économique.

LA DÉTÉRIORATION DU BUDGET ET LA MENACE D'UNE CRISE

De plus, le FMI souligne que le déficit budgétaire français atteindra 5,8 % du PIB en 2024, dépassant largement l'objectif européen de 3 %. Sans mesures drastiques, il pourrait facilement stagner à 6 %, avec une dette publique qui, en 2024, frôlera déjà les 113 % du PIB. Les prévisions de la Commission européenne et de la Cour des comptes relèvent également le décalage entre les annonces gouvernementales et la réalité économique. La nécessité de

réformes structurelles, telles que la réduction de dépenses, la réforme du système de retraites, ou encore la lutte contre l'évasion fiscale, devient cruciale.

Le FMI prône une réduction immédiate du déficit primaire, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses hors intérêts de la dette, d'au moins 3,5 à 4 points de PIB. Pour cela, un effort massif d'austérité serait requis, avec notamment la réduction des niches fiscales comme le Crédit d'Impôt Recherche, et une réforme en profondeur du système de retraite.

Il propose aussi de revoir le système d'allocations chômage, ce qui pourrait aggraver les tensions sociales existantes. Par ailleurs, le Fonds recommande de booster certains secteurs clés, comme la défense, la transition vers le numérique et l'énergie, mais déplore la reculade sur des projets ambitieux tels que le Green New Deal ou le développement de l'énergie décarbonée via les EPR.

L'éventualité d'une mise sous tutelle par le FMI n'est pas à exclure si la France ne prend pas des mesures efficaces. La BCE, jusqu'à présent, a encore permis de stabiliser le marché, mais sans une politique financière volontariste et une forte volonté de réformes, la confiance pourrait s'effondrer.

Un plan d'austérité brutal, impliquant notamment une réduction de 10 points du ratio dépenses



publiques/PIB et un relèvement de l'âge de départ à la retraite, pourrait devenir nécessaire en cas d'aggravation de la crise. La France doit choisir entre réformes courageuses ou risques d'isolement économique, voire financière.

LA CRISE DIPLOMATIQUE DU BLÉ : LA FRANCE BANNIE DE L'ALGÉRIE

Une crise supplémentaire vient s'ajouter à la longue liste des défis français : la fermeture du marché algérien au blé français. Selon Alain Caekaert, directeur général de Cérévia, le marché algérien, autrefois stratégique pour la filière céréalière française, a été totalement fermé en 2024.

L'Algérie, qui achetait annuellement environ 9 millions de tonnes de blé français, a cessé tout achat. Cette

décision résulte d'un changement de politique commerciale au profit principalement du blé russe. En effet, le basculement a commencé dès 2020, quand les exportations françaises vers l'Algérie ont chuté de 6 millions à 2 millions de tonnes, sans que des réponses concrètes ne soient apportées lors des appels d'offres.

Ce blocage représente une perte immédiate pour quelque 17 000 agriculteurs français. Alain Caekaert dénonce l'absence de réponse à leurs requêtes et la fermeture du marché annuel. La filière française doit désormais chercher de nouvelles destinations, comme le Maroc, pour compenser ce déficit, mais aucune alternative ne peut égaler l'ancien marché algérien, stratégique en termes de volume.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellati

Les ministres du Commerce des BRICS ont approuvé cette semaine la « Déclaration sur la réforme de l'OMC et le renforcement du système multilatéral de commerce ». Il s'agit d'un document dans lequel le groupe réaffirme son engagement en faveur du renforcement du système multilatéral de commerce. De plus, la proposition envisage la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette déclaration aborde également des questions telles que la gouvernance des données, la durabilité et les stratégies jusqu'en 2030. Pendant ce temps, le président des États-Unis, Donald Trump, a de nouveau menacé l'Union européenne (UE) d'une taxe de 50 % à partir du 1er juin. La déclaration prévoit la gouvernance des données. Le texte propose un développement durable et une mise à jour stratégique jusqu'en 2030.

À contre-courant des BRICS, Donald Trump suggère une taxation de l'UE à 50 % dès juin. Les BRICS ont adopté la « Déclaration sur la réforme de l'OMC et le renforcement du système multilatéral de commerce ». Ce document a été publié après la 15e réunion des ministres du Commerce des BRICS, qui a eu lieu au Palais de l'Itamaraty, à Brasília (DF), la capitale du Brésil. L'adoption du document intervient dans le sillage de la présidence brésilienne du groupe des 11 pays qui composent les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Éthiopie, Iran et Indonésie). Malgré cela, les BRICS restent prudents face à la dédollarisation du dollar. La déclaration souligne que « le système multilatéral de commerce est depuis longtemps à un carrefour ».

Les BRICS défendent le commerce multilatéral, Trump menace l'UE

Car le document rejette la prolifération de mesures qui restreignent le commerce international, notamment par l'augmentation indiscriminée des tarifs et des mesures non tarifaires. Le texte dénonce le protectionnisme déguisé en objectifs environnementaux, estimant que cet ensemble de barrières pourrait encore réduire davantage le commerce mondial, interrompre les chaînes d'approvisionnement et introduire des incertitudes dans les activités économiques et commerciales internationales. Cela pourrait aggraver les disparités économiques existantes et affecter les perspectives de développement économique mondial. C'était également l'évaluation de Geraldo Alckmin, ministre du MDIC (Ministère du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services). Alckmin, qui est également le vice-président du Brésil, a ajouté : Aujourd'hui, nous ne sommes pas seulement réunis autour de tables de négociation, mais autour de la possibilité d'un avenir plus prospère. J'ai une confiance totale que nos discussions, fondées sur la coopération et l'engagement envers le bien commun, aboutissent à des avancées significatives pour le commerce et l'investissement mondiaux.

Les ministres ont également approuvé la Déclaration des BRICS pour la réforme de l'OMC et le renforcement du système de commerce multilatéral. Pour les pays du groupe, cette réforme est nécessaire pour refléter les changements de l'économie mondiale, les BRICS représentant 39% de l'économie mondiale et 24% du commerce international, selon la déclaration. Selon Yashvir Singh, consultant économique au ministère du Commerce et

de l'Industrie de l'Inde, la déclaration souligne l'importance de promouvoir un système de commerce multilatéral inclusif, équitable, transparent et non discriminatoire fondé sur des règles. Comme les principales réformes ne sont pas facilement mises en œuvre, en particulier la restauration de l'Organe d'appel de l'OMC, nous avons proposé certaines réformes incrémentielles pour améliorer le fonctionnement de l'organisation, des comités et des conseils de l'organisation. Dans la déclaration, les ministres du Commerce des BRICS expriment leur inquiétude face à l'augmentation des mesures tarifaires et non tarifaires unilatérales, car elles faussent le commerce et sont incompatibles avec les règles de l'OMC.

Les pays reconnaissent également la nécessité d'un cadre commun de gouvernance des données, y compris les flux transfrontaliers, pour traiter des principes de collecte, d'enregistrement, de stockage, d'organisation, de traitement et de transfert de données, en favorisant l'interopérabilité des réglementations nationales et en répartissant les bénéfices monétaires et non monétaires entre les pays en développement et leurs citoyens.

Parmi les objectifs des pays figurent : promouvoir l'accès sécurisé à la technologie, protéger les intérêts individuels et nationaux, stimuler la numérisation de l'industrie et des services, étendre le commerce intra-BRICS et encourager la coopération pour un avenir numérique ouvert, inclusif, durable, juste, équitable, sûr et fiable. Un autre point de la déclaration a été la création d'une plateforme dédiée à la conformité aux règles du système

multilatéral de commerce, en ce qui concerne la connexion entre commerce et politique environnementale, explorant leurs synergies comme moteurs du développement durable et d'actions efficaces pour assurer l'intégrité du système environnemental mondial.

La stratégie actualisée portera sur les actions prioritaires et les principes directeurs dans cinq domaines : Système multilatéral de commerce ; Économie numérique ; Commerce international et investissements ; Coopération financière ; et Commerce et développement durable. Les discussions pour finaliser la « Stratégie pour le partenariat économique des BRICS 2030 » se poursuivent, pour adoption par les dirigeants lors du sommet des BRICS, qui se tiendra dans la ville de Rio de Janeiro les 6 et 7 juillet. Trump menace l'UE d'une taxe de 50 %-Aux États-Unis, le président Donald Trump a utilisé le réseau social Truth Social pour suggérer une taxation de 50 % sur les produits de l'Union européenne (UE) à partir du 1er juin. Selon le républicain, le bloc « a été formé dans le but principal d'exploiter les États-Unis dans le commerce, et il a été très difficile à gérer ». Il a également déclaré que les barrières commerciales de l'UE, la TVA [Taxe sur la valeur ajoutée], les pénalités corporatives ridicules, les barrières commerciales non monétaires, les manipulations monétaires, les procès injustes et non justifiés contre les entreprises américaines, entre autres, ont conduit à un déficit commercial avec les États-Unis de plus de 250 millions de dollars par an, un montant totalement inacceptable ».

B. C.